

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 31, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:45 p.m. [ET] to study Bill C-29, An Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Algonquin Anishinaabe Nation and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples. I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and the province or territory in which they reside.

Senator Arnot: My name is Senator David Arnot. I'm from Saskatchewan, Treaty 6 territory.

Senator LaBoucane-Benson: Patti LaBoucane-Benson, from Alberta and Treaty 6 territory.

Senator Hartling: Nancy Hartling, from New Brunswick, on the unceded territory of the Mi'kmaq people.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Sorensen: Senator Sorensen, Alberta, Treaty 7 territory.

Senator Coyle: Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

[*Translation*]

Senator Audette: Good evening, [*Innu-Aimun spoken*]. I am Michèle Audette from Quebec.

[*English*]

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, the best of Treaty 6 territory.

Senator D. Patterson: [*Inuktitut spoken*]. Dennis Patterson.

The Chair: Thank you. That was nice.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 31 mai 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais commencer par souligner que le territoire sur lequel nous nous réunissons est le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquaine anishinabe et qu'il abrite maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de toute l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis le président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. Je vais maintenant demander aux membres du Comité dans la salle de se présenter en indiquant leur nom et la province ou le territoire où ils résident.

Le sénateur Arnot : Je m'appelle David Arnot. Je viens de la Saskatchewan, du territoire du Traité n° 6.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Patti LaBoucane-Benson, de l'Alberta et du territoire du Traité n° 6.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick, sur le territoire non cédé du peuple mi'kmaq.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Sénatrice Sorensen, Alberta, territoire du Traité n° 7.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, Antigonish, Nouvelle-Écosse, Mi'kma'ki.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Bonjour, [*mots prononcés en innu-aimun*]. Michèle Audette, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, en Colombie-Britannique, la meilleure partie du territoire du Traité n° 6.

Le sénateur D. Patterson : [*Mots prononcés en inuktitut*] Dennis Patterson.

Le président : Merci. C'était bien.

Today we continue the committee's study on Bill C-29, an Act to provide for the establishment of a national council for reconciliation.

Before we begin, I would like to ask everyone to please keep your exchanges brief. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. We will give priority to committee members and then move on to other colleagues if there is time, and if there is time we will begin a second round. In addition, I will ask witnesses to provide any outstanding answers in writing before the end of the week. If you do not get an opportunity to fully answer your question before your time is up, feel free to provide written answers before the week's end. So that everyone keeps on track, at the four-minute mark I will hold this up as a reminder that you have a minute left to complete your answer.

I would like to introduce our panel of witnesses, members of the Transitional Committee for the National Council for Reconciliation: Mitchell Case, Edith Cloutier, Rosemary Cooper and Michael DeGagné. Thank you for joining us today.

The witnesses will provide opening remarks, which will be followed by a question-and-answer session with the senators. I will now invite Dr. DeGagné to give opening remarks.

Michael DeGagné, Member, Transitional Committee for the National Council for Reconciliation: Thank you for this opportunity at this juncture to say a few words about this particular initiative.

I have a close friend who lives in northwestern Ontario. I visit him probably every other month. He is a survivor of an Indian residential school and a strong proponent of residential schools in that area. We were reflecting, the two of us, on how the Indian Residential School Settlement Agreement had progressed. He said, "You know, it is the healing part of what we do that has slowly ground to a halt for many survivors. Many of the survivors in that area missed the opportunity to keep healing going. They are suffering as a result." I said, "What do you think would have helped?" He said, "You know what would have helped? If we had an organization that continued on, that was a representative of the healing initiative — not a representative of survivors, not a representative of individual organizations, but that spoke to the healing movement."

This particular initiative speaks to reconciliation. It speaks to a reconciliation movement and wants to keep that going post TRC. This discusses a structure for that organization, and it comes with what it might look like, what generally it would accomplish and what its governance might look like. It is not the definitive

Nous poursuivons aujourd'hui l'étude du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Avant de commencer, j'aimerais demander à tout le monde d'être bref. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser une question et recevoir une réponse. Nous accorderons la priorité aux membres du comité, puis nous passerons à d'autres collègues, s'il reste du temps. S'il reste encore du temps ensuite, nous entamerons un deuxième tour. De plus, je demanderai aux témoins de fournir par écrit, avant la fin de la semaine, toute réponse laissée en suspens. Si vous n'avez pas l'occasion de répondre entièrement à votre question avant la fin de votre temps de parole, n'hésitez pas à nous fournir des réponses écrites avant la fin de la semaine. Pour que tout le monde reste sur la bonne voie, au bout de quatre minutes, je vous rappellerai qu'il vous reste une minute pour terminer votre réponse.

J'aimerais vous présenter notre groupe de témoins, les membres du Comité de transition du Conseil national de réconciliation, soit M. Mitchell Case, Mme Edith Cloutier, Mme Rosemary Cooper et M. Michael DeGagné. Merci de vous joindre à nous aujourd'hui.

Les témoins feront une déclaration préliminaire, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénateurs. J'invite maintenant M. DeGagné à faire sa déclaration préliminaire.

Michael DeGagné, membre, Comité de transition du Conseil national de réconciliation : Je vous remercie de me donner l'occasion de dire quelques mots au sujet de cette initiative.

J'ai un ami proche qui vit dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Je lui rends visite probablement tous les deux mois. Il est un survivant d'un pensionnat indien et un important acteur du dossier des pensionnats dans cette région. Nous réfléchissions tous les deux à la façon dont la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens avait progressé. Il a dit : « Vous savez, c'est la partie guérison de ce que nous faisons qui s'est lentement arrêtée pour de nombreux survivants. Beaucoup de survivants de cette région ont raté l'occasion de poursuivre leur guérison. Ils en souffrent. » J'ai demandé : « Qu'est-ce qui, selon vous, aurait été utile? » Il a dit : « Vous savez ce qui aurait été utile? Si nous avions une organisation qui poursuivait ses activités, pour représenter l'initiative de guérison — pas un représentant des survivants, pas un représentant des organisations individuelles, mais quelqu'un qui parler en faveur du mouvement de guérison. »

Cette initiative porte sur la réconciliation. Il s'agit d'un mouvement de réconciliation qui doit se poursuivre après la Commission de vérité et réconciliation. Il y est question d'une structure pour cette organisation, de ce à quoi elle pourrait ressembler, de ce qu'elle accomplirait en général et de ce à quoi

work plan or strategic vision for the organization as it moves forward. It is merely a structure. It encourages us to think of something that is a little more permanent and that will encourage Canadians — all Canadians — to think about reconciliation with Indigenous people as we move forward.

I think it was Phil Fontaine, when the Truth and Reconciliation Commission, or TRC, started, who said that this is not an Indigenous commission. This is a Canadian commission about Indigenous people. Reconciliation, and the reconciliation that is espoused by this structure, is exactly that. It is reconciliation for all Canadians. It is reconciliation with Indigenous people. That is why the structure is proposed as having both Indigenous and non-Indigenous members.

There are two particular issues here under which people have raised some issues. One of them is consultation, and the other is about whether there will be an appropriate voice for all Canadians as reflected in this structure.

First, I'll talk about the voice. We are encouraged as we follow these other witnesses and these deliberations that many people have come forward to say, "I want my voice to be heard through this structure. I want my voice and the voice of the people I represent — the people I speak for, other people like me — to be heard." It might be youth who want their voice heard or the LGBTQ community or women in particular or maybe even regional representation — the folks from out West want a voice all their own. We're incredibly encouraged by this because it means that this is not going to be a structure that everyone ignores. It is something that people want to get onside and onboard with, speak to and be involved in.

Of course, there are not enough seats at the board to represent everyone, unless, of course, you want some sort of a general assembly where anyone who represents any different organization, subgroup or region can come together and sit in a great assembly.

What we proposed here is a governance structure that allows people who have been working in the reconciliation field for some time to come forward, assist in the governance and make sure that this organization accomplishes its main goal, which is to reach out to all Canadians in dialogue so that every voice can be heard. We do not believe that you need to be represented on the board to have your voice heard.

Secondly, the consultation part is going to be critical. We see the organization as it moves forward being engaged principally in consultation and building on all the consultation that has occurred to this point, whether it is from as far back as the Royal

pourrait ressembler son mécanisme de gouvernance. Il ne s'agit pas du plan de travail définitif ou de la vision stratégique de l'organisation pour l'avenir. Ce n'est qu'une structure. Cela nous encourage à penser à un mécanisme un peu plus permanent et qui encouragera les Canadiens — tous les Canadiens — à réfléchir à la réconciliation avec les peuples autochtones à mesure que nous avancerons.

Je crois que c'est Phil Fontaine, au début de la Commission de vérité et réconciliation, ou CVR, qui a dit qu'il ne s'agissait pas d'une commission autochtone. Il s'agit d'une commission canadienne sur les peuples autochtones. La réconciliation, et la réconciliation à laquelle adhère cette structure, c'est exactement cela. C'est la réconciliation pour tous les Canadiens. C'est la réconciliation avec les peuples autochtones. C'est pourquoi la structure est proposée comme comprenant des membres autochtones et non autochtones.

Il y a deux questions particulières qui ont été soulevées. L'une d'elles concerne la consultation, et l'autre est la question de savoir si tous les Canadiens auront voix au chapitre comme il se doit, dans le cadre de cette structure.

Je vais d'abord parler de la voix. Nous sommes encouragés à suivre ces autres témoins et les délibérations que de nombreuses personnes ont tenues pour dire : « Je veux que ma voix soit entendue par l'entremise de cette structure. Je veux que ma voix et celle des gens que je représente — les gens pour qui je parle, d'autres personnes comme moi — soient entendues. » Il peut s'agir de jeunes qui veulent se faire entendre, de membres de la communauté LGBTQ ou de femmes en particulier, ou peut-être même d'une représentation régionale; les gens de l'Ouest veulent avoir leur propre voix. Cela nous encourage énormément parce que cela signifie que ce ne sera pas une structure dont personne ne tiendra compte. C'est un mécanisme que les gens veulent appuyer et y adhérer pour parler et participer.

Bien sûr, il n'y a pas suffisamment de sièges au conseil pour représenter tout le monde, à moins, bien sûr, que vous souhaitiez une sorte d'assemblée générale où quiconque représente une organisation, un sous-groupe ou une région différente pourrait se réunir et siéger à une grande assemblée.

Ce que nous proposons ici, c'est une structure de gouvernance qui permet aux gens qui travaillent dans le domaine de la réconciliation depuis un certain temps de se manifester, de contribuer à la gouvernance et de s'assurer que cette organisation atteint son objectif principal, qui consiste à tendre la main à tous les Canadiens dans le cadre d'un dialogue afin que chaque voix puisse être entendue. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'être représenté au conseil pour se faire entendre.

Deuxièmement, la consultation sera essentielle. À mesure qu'elle progresse, l'organisation participe principalement à des consultations et s'appuie sur toutes les consultations qui ont eu lieu jusqu'à maintenant, que ce soit depuis la Commission royale

Commission on Aboriginal Peoples, or RCAP, to the Aboriginal Healing Foundation for over 15 years, to most recently the TRC.

I'm looking forward to the discussion and to questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Dr. DeGagné, and I understand that Edith Cloutier would like to say a few words.

[Translation]

Edith Cloutier, Member, Transitional Committee for the National Council for Reconciliation: Good evening. I'd like to acknowledge that I'm speaking to you from the unceded traditional territory of my people, the Anishinaabe. Thank you — *meegwetch* — for inviting me. It's a privilege to be here alongside my fellow members of the Transitional Committee for the National Council for Reconciliation. Our committee was established on December 16, 2021, by the Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs, Marc Miller.

We would also like to highlight the contribution of Chief Wilton Littlechild, former commissioner of the Truth and Reconciliation Commission of Canada. At the outset of our committee's work, he underscored the urgent need to move forward with the creation of the National Council for Reconciliation, which hinges on the passage of this important legislation. Our committee's work was guided by that ambitious, albeit realistic, objective.

Today marks a milestone, after two years of the committee's work and almost eight years to the day since the release of the report of the Truth and Reconciliation Commission. This is a pivotal moment in a long journey that we hope will culminate in the bill's passage. I want to reiterate the recommendation of former commissioner Dr. Marie Wilson, who appeared before the committee and called for the bill to be passed without delay.

Throughout the process to develop a legal framework for the creation of a national council, we prided ourselves on keeping at the forefront of our work those who don't necessarily have a seat at the important tables where reconciliation is being discussed.

In my day-to-day role at the Val-d'Or Native Friendship Centre, I work alongside those for whom reconciliation must mean something. Working so closely with my brothers and sisters day in and day out, I have learned to share their stories, the stories of their families, the stories of their children and the stories of their grandchildren, and to better understand their experience, their struggles, their failures and their successes.

sur les peuples autochtones, ou CRPA, jusqu'à la Fondation autochtone de guérison, pendant plus de 15 ans, à la CVR plus récemment.

J'attends avec impatience la discussion et les questions. Merci.

Le président : Merci, M. DeGagné, et je crois comprendre que Edith Cloutier aimerait dire quelques mots.

[Français]

Edith Cloutier, membre, Comité de transition du Conseil national de réconciliation : Bonjour. Je suis reconnaissante de prendre la parole devant vous sur le territoire traditionnel anishinaabe non cédé de mon peuple. Merci — *meegwetch*, de cette invitation. C'est un privilège de partager cette tribune avec mes collègues du Comité de transition du Conseil national de réconciliation. Notre comité a été constitué le 16 décembre 2021 par le ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada, M. Marc Miller.

Nous souhaitons également souligner la contribution du chef Wilton Littlechild, ancien commissaire de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui, au début des travaux de notre comité, a rappelé l'urgence de passer à l'action au moyen de la création d'un Conseil national de réconciliation qui passe par l'adoption de cette importante législation. Notre comité a travaillé en gardant le cap sur cet objectif ambitieux, mais réaliste.

Aujourd'hui, nous franchissons un jalon important après deux ans de travaux menés par notre comité, mais aussi huit ans après le dépôt du rapport de la Commission de vérité et réconciliation, et ce, presque jour pour jour. Nous vivons un moment charnière de ce long parcours qui mènera, nous osons le croire, à l'adoption de ce projet de loi. Je reprends donc les propos de la Dre Marie Wilson, ancienne commissaire qui s'est présentée devant vous et qui a recommandé l'adoption de cette loi, et ce, sans la renvoyer à plus tard.

Tout au long de nos travaux portant sur l'élaboration du cadre législatif en vue de l'établissement de ce conseil, nous avons fait un point d'honneur de garder au cœur de notre démarche celles et ceux qui n'occupent pas nécessairement les chaises autour des grandes tables de discussion qui portent, entre autres, sur la réconciliation.

En ce qui me concerne, mon travail de tous les jours au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or consiste à être aux côtés de celles et de ceux pour qui la réconciliation doit avoir du sens. En côtoyant étroitement mes frères et sœurs tous les jours, j'apprends à partager leur histoire, celle de leur famille, de leurs enfants et petits-enfants, à mieux comprendre leur vécu, leurs luttes, leurs échecs, mais aussi leurs succès.

The National Council for Reconciliation must represent those realities. It must stay connected to that which gives reconciliation meaning to each and every person. *Meegwetch*. Thank you.

[English]

The Chair: Thank you, Ms. Cloutier. Mr. Case, I understand that you have a few words to say?

Mitchell Case, Member, Transitional Committee for the National Council for Reconciliation: Thank you, chair and senators, for inviting us this evening. I thank my colleagues for the work that has gone into getting to this point today with the report that we submitted several months ago and the legislation that was tabled.

I am not going to say too much because we want to leave a lot of time for questions, but I will say that there will always be another reason to delay. There will always be another reason to let perfect be the enemy of good. There will always be another way we could improve things. But, as was said already, it has been eight years since the Truth and Reconciliation Commission tabled their report. There are a lot more reasons, in my mind, to get on with this work — to have this body out there doing this work.

The TRC report will do some of the work for reconciliation in this country. The National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls will do some of the work. Self-government agreements and all those other things that are ongoing will do some of the work. There is no body, entity or agreement that will do everything to fix the complicated history we have in this country, but every little piece of it can work to build something better.

Do I think what we've tabled is perfect? Absolutely not. I'm a pretty good bead worker. Do I think this vest is perfect? Absolutely not. To you, sure, but I can see that there are still things that I would change about it. However, that doesn't mean it's not a beautiful vest and that it should not go out into the world and do some nice work. That is where I think we're at with this work and why I was quite honoured and happy to put my signature to it when we submitted our report several months ago. My grasp of time is not the greatest, and so I don't know when it was that we submitted the report, but it is before you.

I will leave it there, Mr. Chair.

The Chair: Thank you, Mr. Case. Ms. Cooper, I understand that you would like to say a few words as well.

Le Conseil national de réconciliation doit être le reflet de la vraie vie. Il doit rester connecté à ce qui donne un sens véritable à la réconciliation pour tous et toutes. *Meegwetch*. Merci.

[Traduction]

Le président : Merci, madame Cloutier. Monsieur Case, je crois comprendre que vous avez quelques mots à dire?

Mitchell Case, membre, Comité de transition du Conseil national de réconciliation : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs, de nous avoir invités ce soir. Je remercie mes collègues du travail qu'ils ont accompli pour en arriver à ce point aujourd'hui, avec le rapport que nous avons présenté il y a plusieurs mois et le projet de loi qui a été déposé.

Je n'en dirai pas trop, parce qu'on veut laisser beaucoup de temps pour les questions, mais je dirai qu'il y aura toujours une autre raison de retarder les choses. Il y aura toujours une autre raison de laisser la perfection être l'ennemi du bien. Il y aura toujours une autre façon d'améliorer les choses. Toutefois, comme on l'a déjà dit, cela fait huit ans que la Commission de vérité et réconciliation a déposé son rapport. Il y a beaucoup plus de raisons, à mon avis, d'entreprendre ce travail, et de demander à cet organisme de faire ce travail.

Le rapport de la Commission de vérité et réconciliation fera une partie du travail de réconciliation au pays. L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées fera une partie du travail. Les ententes d'autonomie gouvernementale et toutes les autres initiatives en cours permettront de faire une partie du travail. Il n'y a pas d'organisme, d'entité ou d'entente qui fera tout ce qu'il faut pour corriger l'histoire compliquée de notre pays, mais chaque petit élément peut contribuer à bâtir quelque chose de mieux.

Est-ce que je pense que ce que nous avons déposé est parfait? Absolument pas. Je suis assez bon dans le travail des perles. Est-ce que je pense que cette veste est parfaite? Absolument pas. Pour vous, elle peut le paraître, mais je peux voir qu'il y a encore des choses que j'améliorerais. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'il ne s'agit pas d'une magnifique veste et qu'elle ne devrait pas être portée en public et bien paraître. Je pense que c'est là où nous en sommes dans ce travail et c'est pourquoi j'ai été très honoré et heureux de signer le rapport lorsque nous l'avons présenté il y a plusieurs mois. Puisque je ne suis pas très bon avec les dates, je ne me rappelle pas quand nous avons présenté le rapport, mais vous l'avez devant vous.

Je vais m'arrêter ici, monsieur le président.

Le président : Merci, monsieur Case. Madame Cooper, je crois comprendre que vous aimeriez également dire quelques mots.

Rosemary Cooper, Member, Transitional Committee for the National Council for Reconciliation: [*Indigenous language spoken*] I'm Rosemary Cooper. Along with Senator Dennis Patterson, I'm from Iqaluit, Nunavut.

[*Indigenous language spoken*]

I would like to recognize Senator Patterson and his question around [Technical difficulties] representation that he had raised just recently. We know that representation for the Native Women's Association of Canada, or NWAC, is on the table. We as a transitional committee have talked about that as well. We also recognize [*Indigenous language spoken*] and the Women's Council of the Assembly of First Nations. We've talked about how NWAC integrates those voices for representation. We're hoping to see some of that representation that is holistic in nature for Indigenous women in Canada. When you think of our population base for Inuit women, it is half for Canada's gender sector for Inuit women and men and one third of Indigenous women in Canada. We still have to ensure that that voice is there through this transitional committee and the representation. I wanted to raise that additional point.

Again, as Mike DeGagné mentioned, this is reconciliation for all of Canada. That means Canadians and the effects of our history. It is crucial that everyone who has been designated to be on this board is representative of that. We have had a thorough discussion around representation. As Mike said, we cannot have everyone under the sun on this board. We have done a pretty good job in the representation side that is within the legislation and the discussions we have had internally.

Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Cooper.

The floor is now open for senators to ask questions.

Senator Arnot: Thank you, witnesses, for coming here today. This is a very important panel. You had quite a hand in framing this. I have a general question and then three separate questions. I do not expect you to answer them all tonight because of the tight time frame.

My general question is really this: Is Bill C-29 what you intended? Does it reflect what your intention was?

We have heard, as you know, from Dr. Wilson, who has spoken about an appropriately funded agency. What are your comments about sustainable funding, especially with the endowment of \$125 million? Will that actually generate enough

Rosemary Cooper, membre, Comité de transition du Conseil national de réconciliation : [*Mots prononcés dans une langue autochtone*] Je m'appelle Rosemary Cooper. Avec le sénateur Dennis Patterson, je viens d'Iqaluit, au Nunavut.

[*Mots prononcés dans une langue autochtone*]

J'aimerais saluer le sénateur Patterson et sa question sur [Difficultés techniques] qu'il a soulevée tout récemment. Nous savons que l'Association des femmes autochtones du Canada, ou l'AFAC, est représentée. En tant que comité de transition, nous en avons parlé également. Nous reconnaissons également [*mots prononcés dans une langue autochtone*] et le Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations. Nous avons parlé de la façon dont l'AFAC intègre ces voix pour la représentation. Nous espérons qu'une partie de cette représentation sera de nature holistique pour les femmes autochtones au Canada. Quand on pense à notre population de base de femmes inuites, elle représente la moitié du secteur de l'égalité entre les sexes au Canada pour les femmes et les hommes inuits et le tiers des femmes autochtones au Canada. Nous devons tout de même nous assurer que cette voix est entendue par l'entremise de ce comité de transition et de la représentation en son sein. Je voulais soulever ce point supplémentaire.

Encore une fois, comme Mike DeGagné l'a dit, il s'agit d'une réconciliation pour l'ensemble du Canada. Cela englobe les Canadiens et les effets de notre histoire. Il est essentiel que tous ceux qui ont été désignés pour faire partie de ce conseil soient représentatifs. Nous avons eu une discussion approfondie sur la représentation. Comme M. DeGagné l'a dit, tout le monde ne peut pas en faire partie. Nous avons fait un assez bon travail en ce qui concerne la représentation prévue dans le projet de loi et les discussions que nous avons eues à l'interne.

Merci.

Le président : Merci, madame Cooper.

Les sénateurs peuvent maintenant poser des questions.

Le sénateur Arnot : Merci aux témoins d'être parmi nous aujourd'hui. C'est un groupe très important. Vous avez joué un rôle important dans l'élaboration de ce cadre. J'ai une question d'ordre général, puis trois questions distinctes. Je ne m'attends pas à ce que vous répondiez à toutes ces questions ce soir en raison des contraintes de temps.

Ma question générale est la suivante : le projet de loi C-29 correspond-il à votre intention? Est-ce qu'il reflète votre intention?

Comme vous le savez, M. Wilson a parlé d'un organisme financé suffisamment. Que pensez-vous de la durabilité du financement, surtout avec une dotation de 125 millions de dollars? Cette somme générera-t-elle assez d'argent pour

money to operate the commission the way that you see it should operate? If it's just on interest, that does not really amount to a lot of money on a yearly basis.

We have heard from a number of witnesses who have said, "Look, Bill C-29 is not perfect, but we can't wait. We need to move forward. The quest for perfection should not impede what is good." Are there any critical amendments that you think would need to occur to ensure that your vision is reflected in this bill?

Dr. Wilson spoke about this, but is there enough flexibility to revisit and adjust the mandate and make course corrections as this national council moves forward?

I will now make a general observation. We heard from Dr. DeGagné that, in a sense, what you are saying is that the council members will shape this. They will have an opportunity to interpret this mandate and take this council in a direction that they think is appropriate. If that is the case, can you amplify that? I really would appreciate any comments that you have. I realize with the time limit that you may not be able to answer all of that, but I really believe that you are going to help us understand what we should do in our work.

Mr. DeGagné: First, is this exactly what we had envisioned? It is a series of compromises, but what is important here is that, in terms of the discussion of a structure, a vessel or a vehicle to move us forward, this is good. This will get us there. The answer to the first question is yes.

Is this appropriately funded? It depends on what the board wants to do. If it wants to become a funding agency for funding reconciliation programs across Canada, probably not, but in terms of operating, to get things off the ground and to do all of that initial consultation and dialogue, absolutely. I think what has been proposed here is sufficient.

Concerning the third question in terms of amendments, I would throw up a lot of caution about introducing this group or that group as if to say the only way to have a voice in this structure is not through the dialogue but you have to sit at the table, at the board. As an initial board, we are going to carefully find people who have had experience in doing reconciliation in Canada already. We are looking for technicians. We are not looking for another political organization that will get between the people and government. That is not what we're interested in.

As far as amendments, I would be concerned about the introduction, for example, of the very important voice of Native Women's Association of Canada, NWAC. That is critical, but at the end of the day, it also means that we do not want to leave out Inuit women, Les Femmes Michif Otipemisiwak and the AFN Women's Council. By introducing one, you perhaps introduce

permettre à la commission de fonctionner comme vous le souhaitez? Si l'on ne parle que des intérêts, cela ne représente pas vraiment beaucoup d'argent par année.

Un certain nombre de témoins nous ont dit : « Écoutez, le projet de loi C-29 n'est pas parfait, mais nous avons hâte. Nous devons avancer. La quête de la perfection ne doit pas faire obstacle à ce qui est bon. » Y a-t-il des modifications essentielles qui, selon vous, devraient être apportées pour que votre vision soit reflétée dans ce projet de loi?

M. Wilson en a parlé, mais est-ce qu'il y a suffisamment de souplesse pour revoir et ajuster le mandat et corriger le cap au cours des travaux du conseil national?

Je vais maintenant faire une observation générale. M. DeGagné nous a dit que, d'une certaine façon, ce sont les membres du conseil qui s'en chargeront. Ils auront la possibilité d'interpréter ce mandat et d'orienter le conseil dans la direction qu'ils jugent appropriée. Si c'est le cas, pouvez-vous nous en dire davantage? J'aimerais vraiment savoir ce que vous en pensez. Je sais que vous n'aurez peut-être pas le temps de répondre de façon exhaustive, mais je crois vraiment que vous allez nous aider à comprendre ce que nous devrions faire dans le cadre de notre travail.

M. DeGagné : Premièrement, est-ce exactement ce que nous avons envisagé? C'est une série de compromis, mais ce qui est important ici, c'est que la discussion au sujet d'une structure, d'un outil pour nous faire avancer, est positive. Cela nous permettra d'y arriver. La réponse à la première question est oui.

Le financement est-il adéquat? Cela dépend des objectifs du conseil. S'il veut devenir un organisme de financement pour les programmes de réconciliation partout au Canada, le financement est probablement insuffisant. En revanche, pour fonctionner, pour lancer les choses et pour mener les consultations et les dialogues initiaux, il est adéquat. Je pense que ce qui est proposé ici est suffisant.

Pour ce qui est de la troisième question concernant les amendements, je suis très réservé quant au fait d'intégrer tel ou tel groupe comme si la seule façon d'avoir voix au chapitre dans cette structure n'était pas par le dialogue, mais en siégeant au conseil. Nous qui formons le Comité de transition, nous allons soigneusement sélectionner des gens qui ont déjà une expérience de la réconciliation au Canada. Nous sommes à la recherche de techniciens. Nous ne cherchons pas à créer une organisation politique de plus qui s'interposera entre la population et le gouvernement. Ce n'est pas ce qui nous intéresse.

Pour ce qui est des amendements, je m'inquiérais de l'intégration, par exemple, de la très importante voix de l'Association des femmes autochtones du Canada, l'AFAC. C'est essentiel, mais au bout du compte, cela signifie aussi que nous ne voulons pas oublier les femmes inuites, Les Femmes Michif Otipemisiwak et le Conseil des femmes de l'APN. En

four, and then introducing another one, and before you know it you have the United Nations. That is not where this is going.

The last thing is that there are plenty of opportunities here for the right board in a governance role to sit and strategize what it wants to do in the near and further term, so all kinds of course corrections are possible.

The Chair: Thank you for that. I remind witnesses that if you would like to provide further testimony in writing, feel free to do so. Unfortunately, we are on a tight time line this evening.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you to the panel for your presentations today.

Mr. DeGagné, it's nice to see you again. I was struck by the story that you shared about healing. You were on the frontlines of that healing movement at the very beginning when a lot was happening in our community. There wasn't a lot of evidence; the AFN produced as you went. What lessons were learned from the Aboriginal Healing Foundation that you hope we really understand for this council? What are you hoping that this council achieves? When the rubber hits the road, what do you hope to see happen?

Mr. DeGagné: Yes, I did have experience with the Aboriginal Healing Foundation, the AHF. I think many positive things came out of that. One of the most critical things is that if you put the right group of people together, they will find a way not only to get their own needs met but also to ensure that the needs of everyone else at the table are met. For 17 years as Executive Director of the Aboriginal Healing Foundation, principally concerned with the healing movement, that board made 1,500 critical funding decisions that changed the lives of residential school survivors. At the end of the day, First Nations, Métis and Inuit sat together, worked together and made the right decisions.

That is not just lightning striking. This is entirely possible. I have seen it work. I have seen that if you get the right technical minds around the table, great things can happen. I would expect something very similar to happen along the lines of the reconciliation movement. I think that if you get the right groups together, take the show on the road and listen to Canadians and to Indigenous people, you will come up with a plan that will serve Canadians well in the future.

intégrant un groupe, vous en intégrez peut-être quatre, puis encore un autre, et avant de vous en rendre compte, vous vous retrouvez avec l'Organisation des Nations unies. Ce n'est pas la direction que nous prenons.

Enfin, un conseil adapté, qui jouera un rôle de gouvernance, aura de multiples possibilités de siéger et d'élaborer des stratégies pour ce qu'il veut faire à court et à long terme, de sorte que toutes sortes de corrections seront possibles.

Le président : Merci. Je rappelle aux témoins que s'ils souhaitent fournir d'autres témoignages par écrit, ils peuvent le faire. Malheureusement, nous avons peu de temps ce soir.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je remercie les témoins de leurs exposés.

Monsieur DeGagné, je suis heureuse de vous revoir. J'ai été frappée par l'histoire que vous avez racontée au sujet de la guérison. Vous étiez en première ligne de ce mouvement de guérison au tout début, lorsque beaucoup de choses se passaient dans notre collectivité. Il n'y avait pas beaucoup de preuves; l'APN en a produit au fur et à mesure. Quelles sont les leçons apprises par la Fondation autochtone de guérison dont vous espérez que nous tirerons vraiment parti pour ce conseil? Qu'espérez-vous voir réaliser par ce conseil? Quand le temps viendra, qu'espérez-vous voir se produire?

M. DeGagné : Oui, j'ai eu affaire à la Fondation autochtone de guérison, la FADG. Je pense que beaucoup de choses positives en ont découlé. Le plus important, c'est que si vous réunissez le bon groupe de personnes, elles trouveront un moyen non seulement de répondre à leurs propres besoins, mais aussi de veiller à ce que les besoins de tous les autres participants soient satisfaits. Pendant 17 ans le conseil d'administration de la Fondation autochtone de guérison s'est principalement occupé du mouvement de guérison et a pris 1 500 décisions cruciales en matière de financement qui ont changé la vie des survivants des pensionnats. Au bout du compte, les Premières Nations, les Métis et les Inuits se sont réunis, ont travaillé ensemble et ont pris les bonnes décisions.

Ce n'est pas seulement une vue de l'esprit. C'est tout à fait possible. J'ai vu cela à l'œuvre. J'ai constaté que si l'on réunissait les bons experts techniques autour de la table, de grandes choses peuvent se produire. Je pense que quelque chose de très semblable se produira dans le cadre du mouvement de réconciliation. Je crois que si vous réunissez les bons groupes de personnes, que vous tenez des audiences publiques itinérantes et que vous écoutez les Canadiens et les peuples autochtones, vous parviendrez à établir un plan qui servira bien les Canadiens à l'avenir.

Senator LaBoucane-Benson: We have heard a lot about representation of Indigenous people, which is critical. How do you see non-Indigenous people fitting on this council? That could be for anybody.

[Translation]

Ms. Cloutier: When we look all over the country, we see that efforts toward reconciliation are under way throughout Canadian society, in public institutions, in parts of the business world, in universities and in the knowledge-based community. There isn't enough focus on what's already being done, efforts that have been undertaken on this important and long journey toward reconciliation.

I think the work of an organization established specifically to help measure progress towards reconciliation will provide an opportunity to pay attention to what all of those organizations and people are doing to advance reconciliation, to talk to them, and to document and validate their efforts.

It is not only time, but also necessary — urgent even — to shine the spotlight on efforts being made across the country, throughout Canadian society, within institutions and at every level of the country. It's time to move forward and to highlight all of that work.

[English]

Senator LaBoucane-Benson: Thank you very much.

Senator Tannas: Thank you all for being here.

When we got into the subject of national organizations and what was intended in the Calls to Action around having national organizations be part of the board-making process, Dr. Wilson dropped a bread crumb and said to look at who was at the apology 15 years ago, and that should tell us who, in terms of national organizations, we might turn to or who should actually be there. I confess that I don't know if our crack team of Library of Parliament researchers have found that out, but we probably should. We got it? I missed it. Sorry. If somebody could hand it to me, that would be great. Maybe we could share this. Is that something that resonates with you as a way forward? That's number one.

When I look at the Calls to Action, I can see that there could be — especially when we see the competition to get on this board — a real leaning one way or the other towards an activist-driven agenda kind of activity for this organization, whereas when I read it, three out of the four functions that are in the Calls to Action are more around trying to provide education and measure progress — to make deep measurements of progress, not just superficial measurements — and make sure

La sénatrice LaBoucane-Benson : Nous avons beaucoup entendu parler de la représentation des peuples autochtones, qui est essentielle. Comment voyez-vous la place des non-Autochtones au sein de ce conseil? Ma question s'adresse à tous les témoins.

[Français]

Mme Cloutier : Quand on regarde partout au pays, on constate que les efforts sont amorcés en vue de la réconciliation dans l'ensemble de la société canadienne et des institutions publiques, plusieurs secteurs du monde des affaires, les universités et le monde du savoir. On ne met pas assez en évidence ce qui se fait déjà et qui est amorcé dans toute cette grande et longue marche de la réconciliation.

Je pense qu'au moyen d'une organisation qui serait mise sur pied particulièrement pour contribuer à mesurer l'avancement de la réconciliation, on aura une occasion d'aller écouter toutes ces organisations et les personnes qui font avancer la réconciliation, de discuter avec elles et de documenter et valider leurs propos.

Il est nécessaire et plus que temps — même urgent — de mettre en lumière ce qui se fait partout au pays, dans l'ensemble de la société canadienne, de ses institutions et de tous les éléments qui composent le Canada. Il est temps maintenant qu'on puisse aller de l'avant et mettre en lumière tout cela.

[Traduction]

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci beaucoup.

Le sénateur Tannas : Merci à tous d'être ici.

Lorsque nous avons abordé la question des organisations nationales et de ce qui était prévu dans les appels à l'action concernant la participation des organisations nationales au processus de constitution du conseil, Mme Wilson a posé un jalon et nous a dit de regarder qui avait assisté à la présentation des excuses il y a 15 ans, afin de savoir vers quelles organisations nationales nous pourrions nous tourner ou pour déterminer qui devrait être présent. J'avoue ne pas savoir si les attachés de recherche de la Bibliothèque du Parlement ont fait ce travail, mais nous devrions probablement le faire. Cela a été fait? Je ne le savais pas. Désolé. Si quelqu'un pouvait me remettre ce travail, ce serait formidable. Peut-être pourrions-nous en parler. Est-ce une solution qui vous interpelle? C'est ma première question.

Lorsque je regarde les appels à l'action, je constate qu'il pourrait y avoir pour cette organisation — surtout lorsque nous voyons la concurrence pour faire partie de ce conseil — une réelle tendance dans un sens ou dans l'autre à aller vers un programme axé sur les activistes, alors que trois des quatre fonctions qui figurent dans les appels à l'action visent davantage à fournir de l'information et à mesurer les progrès — à mesurer en profondeur les progrès, et non seulement de façon

those are reported on through that accountability. Do you have any fears, going back to the membership issue, that if we don't get it right, we will miss one or the other of those two functions? For me, I think that we've got lots of activist organizations and we've got rights holder organizations and we've got government advocacy organizations, but we don't have an organization that is out there measuring, evaluating, analyzing and promoting that as how we actually move forward rather than just talking a lot. Could anybody talk about this? I'm worried about it. I'm worried that we're going to make a mistake by either rushing or providing the wrong answers to what seems to me to be a particularly difficult moment in the birthing of this organization.

Mr. Case: I'll take a quick stab at it, senator.

I think you're right. There are a lot of organizations and entities and governments out there. I'm certainly not interested in another organization out there advocating for me as an Indigenous person. I have one of those, and it does a really good job. This organization, this entity, should be out there doing the measuring and tracking work, being able to see where we're making progress and where we're falling behind, and to be out there listening in some sense. What reconciliation means in Sault Ste. Marie, where I'm from, is different in northern British Columbia or anywhere else. There's no cookie-cutter or one-size-fits-all answer to that. For the 9 or 11 board members, whatever the number ends up being, having reconciliation in Canada fall on the shoulders of 9 to 11 people, if that's what we think we're doing, let's stop now. Between my community and Canada, reconciliation is being driven by our leadership and whoever else, but in other communities, maybe there's someone who needs to be heard or listened to or whatever else.

Just to close, I was doing the math in my head, and I think this is the seventh time I've appeared before this committee in the 10 years I have been doing this job or another version of it. I never thought I needed to be a senator to be heard here. I can come here and give you my thoughts and know that it's been heard. That's a way to think about the way that the board will be set up.

Mr. DeGagné: I was there at the apology, and it was those people in Parliament, sitting there above, and then there were a couple hundred of us sitting in chairs through the open doors, watching. I would expect that every one of those people are still working to advance these important issues, and they should all be consulted and spoken to in that incredibly strong network, which is still very solid. I know 10 of you sitting here in this room. It's still solid, and we should all be consulting each other. They don't all need to sit on the board, but they certainly all need to be consulted, and that dialogue has to continue. Yes, I think that list is a good place to start.

superficielle — et à s'assurer que ces progrès sont signalés par l'entremise de cette reddition de comptes. Pour en revenir à la question de savoir qui siègera au conseil, craignez-vous que si nous ne faisons pas bien les choses, nous passions à côté de l'une ou l'autre de ces deux fonctions? Pour ma part, je pense que nous avons beaucoup d'organisations militantes, d'organisations de détenteurs de droits et d'organisations gouvernementales de défense des droits, mais nous n'avons pas d'organisation qui mesure, qui évalue, qui analyse et qui fait la promotion de tout cela comme moyen d'aller de l'avant plutôt que de simplement faire de grands discours. Quelqu'un peut-il en parler? Cela m'inquiète. Je crains que nous commettions une erreur en nous précipitant ou en répondant de façon erronée à ce qui me semble être un moment particulièrement difficile dans la naissance de cette organisation.

M. Case : Je vais essayer de répondre rapidement, sénateur.

Je pense que vous avez raison. Il y a beaucoup d'organisations, d'entités et de gouvernements. Je ne suis certainement pas intéressé à ce qu'une autre organisation défende mes intérêts en tant qu'Autochtone. Il y en a déjà une, et elle fait un très bon travail. Cette organisation, cette entité, devrait pouvoir mesurer et suivre le travail, être en mesure de voir où nous faisons des progrès et où nous prenons du retard, et être à l'écoute d'une certaine façon. La réconciliation n'a pas la même signification à Sault Ste. Marie, d'où je viens, que dans le nord de la Colombie-Britannique ou ailleurs. Il n'y a pas de solution universelle. En ce qui concerne les 9 ou 11 membres du conseil, peu importe le nombre, si nous pensons faire en sorte que la réconciliation au Canada repose sur les épaules de 9 à 11 personnes, arrêtons-nous tout de suite. Entre ma collectivité et le Canada, la réconciliation est le fait de nos dirigeants et d'autres, mais dans d'autres collectivités, il y a peut-être quelqu'un qui a besoin d'être entendu et ainsi de suite.

Pour terminer, j'ai fait les calculs dans ma tête, et je crois que c'est la septième fois en 10 ans que je comparais devant le comité. Je n'ai jamais pensé qu'il fallait être sénateur pour être entendu ici. Je peux venir ici et vous faire part de mes réflexions, et je sais qu'elles sont entendues. On peut penser qu'il en sera de même pour ce conseil.

M. DeGagné : J'étais présent lors de la présentation des excuses, et il y avait ces gens au Parlement, assis là-haut, et puis nous étions quelques centaines assis sur des chaises entre les portes ouvertes, à regarder. Je pense que chacune de ces personnes travaille encore à faire avancer ces questions importantes, et elles devraient toutes être consultées dans le cadre de ce réseau incroyablement solide, qui est encore très robuste. Je sais que vous êtes 10 dans cette salle. C'est encore solide, et nous devrions tous nous consulter les uns les autres. Il n'est pas utile que tout le monde siège au conseil, mais chacun doit être consulté, et ce dialogue doit se poursuivre. Oui, je pense que cette liste est un bon point de départ.

As far as activism is concerned, 95% of the organizations in the Indigenous world are political and activist. We have no desire to ignore the very real need to build up civil society for Indigenous people and stay away from what is too often just only politics.

Senator Sorensen: Welcome to all of our witnesses.

First of all, I want to say I think I heard quite clearly — and I appreciate the clarity on the idea — that we need to move this forward. We've heard different opinions on that, so it's good to get clarity from this group.

I also want to say I appreciate the higher-level comments being made today. You're not in the weeds as much as some of our witnesses have been. A couple things I heard that I really appreciate are that you don't need to be on the board to be heard, and looking for technicians in reconciliation really resonated with me.

My question is two parts. I'm going to start with Ms. Cooper because we haven't heard too much from her. I'm repeating a question that Senator LaBoucane-Benson asked about the role of non-Indigenous people on the council and if there is a role for non-Indigenous people on the council in the name of reconciliation.

On the purpose of the council, I think it was Senator Tannas who kind of went down this road. I really liked your comment that the council will shape the purpose. That makes sense to me. That being said, we've heard lots about this council has to hold the government accountable for the Calls to Action and either the lack of action or, in some cases, some successes, that it should be a solution-driven organization for the many injustices that Indigenous people still suffer with, and then the concept here this morning that this is really going to be a listening council that continues the road of healing. I would like just some comments from as many of you we can fit in on what you think the role would be. I'll start with Ms. Cooper, and then we'll see where we go with time.

Ms. Cooper: Thank you, Senator Sorensen.

For a Canadian representative on the council, it's so critical. We need that person that's a champion and that's visible on reconciliation, a role model who we can say has worked towards reconciliation with the Indigenous people of Canada. That's the type of model or representative that we want to see.

Then the shaping is so critical. As we form the council, the bylaws and all the instruments that are required, the composition, that is a lot of the work that we've been looking at, and the

En ce qui concerne l'activisme, 95 % des organisations du monde autochtone sont politiques et activistes. Nous ne voulons pas ignorer le besoin très réel de bâtir une société civile pour les peuples autochtones et la nécessité de nous tenir à l'écart de ce qui, trop souvent, n'est que de la politique.

La sénatrice Sorensen : Bienvenue à tous nos témoins.

Tout d'abord, je tiens à dire que j'ai entendu très clairement — et j'apprécie le fait que cela soit aussi clair — que nous devons aller de l'avant. Nous avons entendu des opinions différentes à ce sujet, alors il est bon d'obtenir des éclaircissements de la part de ce groupe de témoins.

Je tiens également à dire que j'apprécie les observations de haut niveau qui ont été faites aujourd'hui. Vous ne vous perdez pas dans les détails comme certains témoins que nous avons entendus. Je suis parfaitement d'accord avec le fait qu'il n'est pas nécessaire de faire partie du conseil pour être entendu, et l'idée de rechercher des techniciens en réconciliation m'a vraiment interpellée.

Ma question comporte deux volets. Je vais commencer par Mme Cooper, parce qu'elle n'a pas beaucoup parlé. Je répète une question que la sénatrice LaBoucane-Benson a posée au sujet du rôle des non-Autochtones au sein du conseil et s'il y a un rôle pour les non-Autochtones au sein du conseil au nom de la réconciliation.

Pour ce qui est de la raison d'être du conseil, je crois que c'est le sénateur Tannas qui s'est engagé dans cette voie. J'ai bien aimé votre commentaire selon lequel le conseil déterminera l'objectif. Cela me semble logique. Cela dit, nous avons beaucoup entendu dire que ce conseil doit tenir le gouvernement responsable des appels à l'action et de l'absence d'action ou, dans certains cas, de certaines réussites, et qu'il devrait être une organisation axée sur la solution aux nombreuses injustices dont les peuples autochtones sont encore victimes. Ce matin, nous nous sommes dit qu'il s'agirait d'un conseil d'écoute qui poursuivra le chemin de la guérison. J'aimerais que vous me disiez chacun ce que serait votre vision de ce rôle. Je vais commencer par Mme Cooper, puis nous verrons où nous en sommes avec le temps.

Mme Cooper : Merci, sénatrice Sorensen.

Pour ce qui est de la présence d'un représentant canadien au conseil, c'est extrêmement important. Nous avons besoin d'une personne qui soit un champion et qui soit visible sur le plan de la réconciliation. Il faut un modèle dont nous pouvons dire qu'il a travaillé à la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada. C'est le type de modèle ou de représentant que nous appelons de nos vœux.

La mise en forme est donc essentielle. Au fur et à mesure que nous formerons le conseil se mettront en place les règlements administratifs et tous les instruments requis, la composition —

consultation that we'll tailor once the council is in place. We haven't dabbled a whole lot on the consultation front. However, as Mary Wilson has said, it's been eight years. Many consultations through the TRC have happened. As the Transitional Committee, we are shaping the board that is incoming, and we're very eager to see that flourish. We want a timely way to see this legislation in place.

I'd like to add a point here. As Indigenous people of Canada, historically, when you look at statistics and the data around Indigenous people, it's been around how I grew up understanding that I'm the best at the worst. Everything was telling me I don't need to work to succeed because statistics, the whole environment, was teaching me that I don't have to do a whole lot to prove myself in society. This reconciliation effort is really about uplifting ourselves as Canadians, to see ourselves as one and to look at reconciliation measures. We've passed the apology now. I was also at the apology and saw at the time Mary Simon who was the President of ITK and Peter Ittinuar. These are the people working who are champions on reconciliation, and they will continue on. Thank you.

Mr. Case: I have two thoughts.

In terms of the council holding government accountable, I would as strongly as possible caution against that. Canadians need to hold the government accountable. The council can give reports on which Canadians could demand to know, election after election, why nothing has changed. I don't think delegating to the council is good.

I mentioned earlier that I'm a bead worker, and I notice patterns. I notice in watching both your committee and the House committee previously that there seemed to be a pattern emerging that if I get a seat on this board, then this board is great, and if I don't, then this is bad, this is no good and we can't go forward. I say that with all due respect to everyone involved. I haven't actually seen any real proposals as to what it should look like if it's not what we proposed.

When there's a long list of people both here and at the House committee saying, "I should have a seat on that board," I think the board and the structure itself make sense. As Michael said in the opening comment, people want to be here, so I think that sort of answers itself.

Senator Sorensen: Thank you.

Senator Coyle: Honestly, thank each of you for your inputs tonight, your wisdom and what you've brought to the process even before you've come to us.

nous en avons beaucoup parlé —, et la consultation que nous adapterons une fois que le conseil sera en place. Nous n'avons pas fait grand-chose sur le front de la consultation. Cependant, comme Mary Wilson l'a dit, cela fait huit ans. La Commission de vérité et réconciliation du Canada a tenu de nombreuses consultations. En qualité de Comité de transition, nous sommes en train de façonner le conseil qui s'en vient, et nous avons hâte de le voir s'épanouir. Nous voulons que ce projet de loi soit adopté rapidement.

J'aimerais ajouter quelque chose. Historiquement, lorsque vous regardez les statistiques et les données sur les Autochtones, j'ai grandi en comprenant qu'étant Autochtone, je suis le meilleur au pire. Toutes les statistiques concordaient pour me dire qu'il était inutile pour moi de travailler pour réussir, le contexte général m'inculquait que je ne pouvais pas grand-chose pour faire mes preuves dans la société. Cet effort de réconciliation vise vraiment à nous élever en tant que Canadiens, à nous considérer comme une seule personne et à envisager des mesures de réconciliation. Les excuses sont derrière nous. J'ai également assisté à la présentation des excuses et j'ai vu à l'époque Mary Simon, qui était présidente d'ITK, et Peter Ittinuar. Ce sont des champions de la réconciliation, et ils continueront leur travail. Merci.

M. Case : J'ai deux réflexions.

Pour ce qui est de charger le conseil de demander des comptes au gouvernement, je vous mettrais en garde contre cela. Les Canadiens doivent demander des comptes au gouvernement. Le conseil peut présenter des rapports en vertu desquels les Canadiens pourraient exiger de savoir, élection après élection, pourquoi rien n'a changé. Je ne pense pas qu'il soit bon de déléguer cela au conseil.

J'ai dit tout à l'heure que je suis un coureur de perles et que je remarque les motifs, les schémas. En observant votre comité et celui de la Chambre, j'ai remarqué qu'il semblait se dégager une tendance selon laquelle si j'obtiens un siège à ce conseil, alors ce conseil est excellent, sinon il est mauvais, ce n'est pas bon et nous ne pouvons pas aller de l'avant. Je dis cela avec tout le respect que je dois à toutes les personnes concernées. Je n'ai pas vu de propositions concrètes sur l'aspect que pourrait avoir ce conseil s'il devait être différent de ce que nous avons proposé.

Lorsqu'il y a une longue liste de gens ici et au comité de la Chambre qui disent : « Je devrais avoir un siège à ce conseil », je pense que le conseil et la structure elle-même sont logiques. Comme Michael DeGagné l'a dit dans sa déclaration préliminaire, les gens veulent en faire partie, alors je pense que cela répond en quelque sorte à la question.

La sénatrice Sorensen : Merci.

La sénatrice Coyle : Je remercie sincèrement chacun d'entre vous de votre contribution ce soir, de votre sagesse et de ce que vous avez apporté au processus avant même de venir nous voir.

You know we're struggling. You've watched what's been happening here. Some of what I'm struggling with is not what you said, Mr. Case, in terms of whether it should be this one or that one. No, because that's understandable. What's difficult, I think for me, anyway, is that the organizations that have been identified to populate one of those seats, the original three in particular, aren't happy with it. So for me, it's not the ones who want to be on it; it's the ones who were already identified as central to populating this council. I'm not meaning they have to be political people or representatives, but they have to put the right people there. They've told us they are not happy. I described it as a bit of an impasse yesterday. Maybe that was the wrong terminology, but buy-in and trust are really important so that this council gets off the ground, yes, urgently. Yes, it's been a long time. Yes, so much work has gone on here and there's so much to be done, and the longer we don't get going, we're missing getting going on the important work. How do we address those concerns that we're hearing so that we do set this up for that success that is dependent on the trust of all Canadians and all Indigenous people across Canada, but also the representatives of those rights-holding organizations? I would like to hear your thoughts on that.

[Translation]

Ms. Cloutier: Thank you for that crucial question. We talked about that when we were examining the council's makeup and organization. We wanted to make sure it was as agile as possible and, above all, that its composition reflected the many voices of the fine people who make up the incredible Indigenous community. The organization has to be independent as well as non-political. As you can understand, that was our premise for shaping the type of organization we wanted to create.

Obviously, the organization also has to be led by and for Indigenous people, while including non-Indigenous people. It's important that the organization have the backing and support of the political class, and that government be able to contribute to the organization through the appointment of representatives. That said, reconciliation is a very uncomfortable space. It is uncomfortable because there has to be give-and-take on all sides in order to advance reconciliation together.

Today, I think we have an opportunity to mark a new milestone and especially to take concrete action. By we, I mean all those who are contributing to this thought process and helping to advance reconciliation. The time for thinking, theory and ideas is over. The time for action is now. With the creation of the National Council for Reconciliation, we will be able to get on with it.

Vous savez que nous éprouvons des difficultés. Vous avez suivi ce qui se passe ici. Ce qui me pose problème n'est pas ce que vous avez dit, monsieur Case, pour ce qui est de savoir si ce devrait être celui-ci ou celui-là. Non, parce que c'est compréhensible. Ce qui est difficile, du moins pour moi, c'est que les organisations qui ont été désignées pour occuper un de ces sièges, les trois premières en particulier, ne sont pas satisfaites. Donc, pour moi, le problème ce ne sont pas les organisations qui veulent en faire partie; ce sont celles qui ont déjà été désignées comme étant essentielles à la composition de ce conseil. Je ne veux pas dire qu'il doit s'agir de politiciens ou des représentants, mais il s'agit de nommer les bonnes personnes. Ces organisations nous ont dit qu'elles n'étaient pas satisfaites. Hier, j'ai dit que nous étions dans l'impasse. Ce n'était peut-être pas la bonne formule, mais l'adhésion et la confiance sont vraiment importantes pour que ce conseil démarre, oui, de toute urgence. Oui, cela fait longtemps. Oui, il y a tant de travail qui s'est fait ici et il reste tant à faire, et plus nous attendrons pour nous atteler à la tâche, plus nous tarderons à faire le travail important. Comment pouvons-nous répondre aux préoccupations que nous entendons afin de mettre en place ce succès qui dépend de la confiance de tous les Canadiens et de tous les peuples autochtones du Canada, mais aussi des représentants de ces organisations de défense des droits? J'aimerais vous entendre à ce sujet.

[Français]

Mme Cloutier : Merci de cette cruciale question. On en a parlé quand on a travaillé à la composition, à l'organisation. On voulait s'assurer qu'elle est la plus agile possible, mais surtout que la composition de ce conseil peut apporter une pluralité de voix dans l'ensemble de ce bel univers et de ce beau monde autochtone. Il faut que cette organisation soit indépendante aussi, mais apolitique dans sa nature. Vous comprendrez que dès le départ, c'est une prémisse avec laquelle nous avons travaillé pour mettre de l'avant le type d'organisation que nous voulons créer.

Aussi, évidemment, il faut que ce soit une organisation dirigée par et pour les Autochtones, mais qui inclut également les non-autochtones. C'est important que la classe politique l'endosse et l'appuie, et qu'elle soit en mesure d'y contribuer par la nomination de représentants. Cela étant dit, la réconciliation est un espace très inconfortable. C'est inconfortable parce qu'il faut tous contribuer à des compromis pour faire avancer ensemble la réconciliation.

Aujourd'hui, je pense que nous avons l'occasion de marquer un nouveau jalon de l'histoire, « nous » étant tous ceux qui contribuent aux réflexions et à faire avancer la réconciliation, mais surtout à mettre de l'avant une action concrète. On n'est plus dans la réflexion, la théorie et les concepts; il faut passer à l'action. Grâce à la mise en place de ce Conseil national de réconciliation, on va pouvoir réellement aussi passer à l'action.

[English]

Mr. DeGagné: We introduced these three nominators, representing First Nations, Métis and Inuit, to make sure that no one would be left out and so that each one of these organizations would carefully consider a nominee and they would come onto the board. It was in the interest of being fair to all three groups in the same way.

When we're asking a political body if they would like to create a body that is not under the control of chiefs or Inuit or Métis, senators or whoever it is, it wouldn't be unusual for them to say, "No, we prefer this to be somehow under our control." That's the nature of those organizations. But I don't think it's quite as simple as that. At the end of the day, political organizations are worried that this will become a political body that will supplant their current direct connections to government. All we can do is say this is not what that is. This will not become what that is.

I worked with the Aboriginal Healing Foundation for 17 years, and we were never political. It's not impossible. In fact, it was expected, and the board was very careful about it. So is it possible? Absolutely. That's what kind of an organization this is. I don't blame those organizations for being worried about this somehow disconnecting them from government, but I can only give them every assurance that's not how this is set up.

Senator Audette: I remember the healing foundation. Yesterday we had an amazing witness, a young man. I put names on the list, but I don't know their position on Bill C-29. It was a beautiful surprise to hear him talk about reconciliation among us as well and how important it is as Indigenous people. I saw the impact in my own family, in the community, with Quebec Native Women, the friendship centre, with this program and this foundation.

I'm a strong believer that we're at a stage today in 2023 where people should trust us. They should trust that because of our lived experiences or the PhD of life, we know what's good for us. Do you agree with me? We were so kind to welcome people, and we want to continue to welcome people and to change history. How can we bring together people in my new *Shaputuan*, my new life at the Senate — it's not only Indigenous people but they're amazing people — so that they will be comfortable when they hear the president of an organization say, "No," or a grand chief say, "No"? Today, it is them, but in 10, 20 or 30 years, it will be another face, another spirit. We have to think of the next seven generations. How do we say to my colleagues, "Trust us"?

[Traduction]

M. DeGagné : Nous avons présenté ces trois proposant, qui représentent les Premières Nations, les Métis et les Inuits, pour nous assurer que personne ne serait laissé pour compte et que chacune de ces organisations examinerait attentivement une candidature et ferait partie du conseil. C'était dans le but d'être équitable envers les trois groupes.

Lorsque nous demandons aux représentants d'un organe politique s'il aimerait créer un organe qui n'est pas sous le contrôle des chefs, des Inuits ou des Métis, des sénateurs ou de qui que ce soit d'autre, ils répondent généralement : « Non, nous préférons que ce soit sous notre contrôle. » C'est la nature de ces organisations. Mais je ne pense pas que ce soit aussi simple que cela. Au bout du compte, les organisations politiques craignent que cela ne devienne un organe politique qui supplantera leurs liens directs actuels avec le gouvernement. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il ne s'agit pas de cela. Ce n'est pas ainsi que les choses se passeront.

J'ai travaillé avec la Fondation autochtone de guérison pendant 17 ans, et nous n'avons jamais été politiques. Ce n'est pas impossible. En fait, on s'y attendait, et la commission a été très prudente à cet égard. Est-ce possible? Absolument. C'est ce genre d'organisation dont il s'agit. Je ne blâme pas ces organisations de s'inquiéter du fait que cela les éloigne du gouvernement, mais je ne peux que leur donner toutes les assurances que ce n'est pas ainsi que les choses sont organisées.

La sénatrice Audette : Je me souviens de la Fondation de guérison. Hier, nous avons entendu un témoin extraordinaire, un jeune homme. J'ai inscrit des noms sur la liste, mais je ne connais pas leur position sur le projet de loi C-29. Ce fut une belle surprise de l'entendre parler de réconciliation entre nous aussi et de l'importance qu'il y accorde comme Autochtone. J'ai vu l'impact de ce programme et de cette fondation dans ma propre famille, dans la collectivité, avec Femmes autochtones du Québec, le centre d'amitié.

Je crois fermement que nous en sommes à une étape, en 2023, où les gens devraient nous faire confiance. Ils devraient avoir confiance dans le fait qu'en raison de nos expériences de vie, nous savons ce qui est bon pour nous. Êtes-vous d'accord avec moi? Nous avons eu la gentillesse d'accueillir les gens, et nous voulons continuer d'accueillir les gens et de changer l'histoire. Comment pouvons-nous réunir les gens dans mon nouveau *Shaputuan*, ma nouvelle vie au Sénat — ce ne sont pas seulement des Autochtones, ce sont des gens extraordinaires — pour qu'ils se sentent à l'aise lorsqu'ils entendent le président d'une organisation dire « non » ou un grand chef dire « non »? Aujourd'hui, ce sont eux, mais dans 10, 20 ou 30 ans, ce sera un autre visage, un autre esprit. Il faut penser aux sept prochaines générations. Comment pouvons-nous dire à mes collègues : « Faites-nous confiance »?

Mr. DeGagné: It's a challenge. That is the problem with having only political organizations up to now. We do not have many civil society organizations that we can point to and say, "You see this group? That was a group of Indigenous citizens who got together. They had an expertise in a particular area. They worked together, and they produced a positive outcome that was fair to everyone." If only we had hundreds of those organizations to point to. But we don't. That's the problem in our community. Everything is political.

Places like the Aboriginal Healing Foundation and the National Aboriginal Health Organization were shut down by political bodies. What we're trying to do here is to rejuvenate that and to show that you can trust Indigenous citizens and, in this case, non-Indigenous people who are also supportive of our cause to work together to develop an outcome that is fair to everyone.

Senator Audette: Would you be comfortable if we put an amendment in Bill C-29 so that it is black and white that it will not shadow political relationships that those organizations have with the government, because that is not clear?

Mr. DeGagné: Well, Mike DeGagné would say yes. I cannot speak for the committee, but absolutely.

Mr. Case: Quickly, senator, Senator Arnot asked earlier about amendments that we would make and conversations that we have already had about eventual bylaws, assuming that this goes through. We have been deep in conversation around language around a non-consultative relationship with government. If the federal government thinks that it might hear something it doesn't like from AFN, ITK or MNC, it cannot come to this group and ask, "What do you think?" Right? I would go back about 18 months ago — that is, if I had my time machine — and we would put that in. Yes, that would make sense to me.

Ms. Cooper: Having been around politics for most of my life, there is always a change in government and a change in commitments. Just be mindful that commitments are made, and then everything is gone the next day. This reconciliation effort and the piece of legislation lives on. It is not political. It is about a movement in Canada. I will leave it there. Politicians have their space and commitments, but this is about reconciliation.

The Chair: Thank you.

Senator Greenwood: Thank you for coming here, and thank you for your presentations and your wise words.

M. DeGagné : C'est un défi. C'est le problème de n'avoir eu que des organisations politiques jusqu'à maintenant. Il n'y a pas beaucoup d'organisations de la société civile que nous pouvons désigner et dont nous pouvons dire : « Vous voyez ce groupe? Il s'agissait d'un groupe de citoyens autochtones qui se sont réunis. Ils avaient une expertise dans un domaine particulier. Ils ont travaillé ensemble et ont produit un résultat positif qui était juste pour tout le monde. » Si seulement nous avions des centaines de ces organisations. Mais ce n'est pas le cas. C'est le problème dans notre collectivité. Tout est politique.

Des organismes politiques ont supprimé des organisations comme la Fondation autochtone de guérison et l'Organisation nationale de la santé autochtone. Nous essayons de rajeunir cela et de montrer que vous pouvez faire confiance aux Autochtones et, dans ce cas-ci, aux non-Autochtones qui appuient également notre cause et qui travaillent ensemble pour en arriver à un résultat équitable pour tout le monde.

La sénatrice Audette : Seriez-vous d'accord pour que nous apportions un amendement au projet de loi C-29 pour qu'il soit écrit noir sur blanc qu'il ne fera pas d'ombre aux relations politiques que ces organisations ont avec le gouvernement, parce que ce n'est pas clair?

M. DeGagné : Eh bien, Mike DeGagné dirait oui. Je ne peux pas parler au nom du comité, mais oui tout à fait.

M. Case : Rapidement, sénateur, le sénateur Arnot a posé plus tôt une question au sujet des amendements que nous apporterions et des discussions que nous avons déjà eues au sujet des règlements éventuels, en supposant que le projet de loi soit adopté. Nous avons longuement discuté des libellés et de la possibilité d'une relation non consultative avec le gouvernement. Si le gouvernement fédéral pense qu'il risque d'entendre quelque chose qui ne lui plaît pas de la part de l'APN, de l'ITK ou du RNM, il ne peut pas demander à ce groupe ce qu'il en pense, n'est-ce pas? Je reviendrais environ 18 mois en arrière — c'est-à-dire, si j'avais une machine à remonter le temps —, et nous mettrions cela en place. Oui, cela me semble logique.

Mme Cooper : Comme j'ai passé la plus grande partie de ma vie en politique, je sais qu'il y a toujours des changements de gouvernements et d'engagements. N'oubliez pas que souvent des engagements sont pris et que tout a disparu le lendemain. Cet effort de réconciliation va continuer et le projet de loi va suivre son cours. Ce n'est pas politique. Il s'agit d'un mouvement au Canada. Je vais m'arrêter ici. Les politiciens ont leur place et leurs engagements, mais c'est une question de réconciliation.

Le président : Merci.

La sénatrice Greenwood : Je vous remercie de votre présence et de vos exposés et de vos sages paroles.

I want to share something and then I would like your reaction to it. Before I came to the Senate, I was the academic lead for the National Collaborating Centre for Indigenous Health, almost 20 years ago. We faced many of the challenges that you have identified this evening. We were apolitical, yet we had technical representation from AFN, ITK and MNC. We had really strong technicians from a variety of sectors and spheres. I understand what you are up against. We have heard from political organizations about their need to be represented there. It heartened me when I heard Mike say that this was leaning more towards a technical committee. It is really challenging to have politicians and technicians together. Politicians will trump you every time, and you cannot do anything — at least, that has been my experience.

As I listened to you speak this evening, some things came out very strongly that I have heard in other testimony. Sometimes the purpose is already there. The purpose is that we are lifting up the survivors and the gift that they gave us with their stories. It came out in the commission's report. This is one of the calls based on that. There is a contradiction of colonial experiences that are continuing even today. There is a role for that. With reconciliation, we are not in this by ourselves. We are partners and people. There are a lot of us in this boat, if you will.

There is also a focus on education and healing. Really, that's what we're about. We're about healing a relationship that is long, old and extraordinarily complex. If our purpose is to heal that relationship and if we focus on those things, it takes it away from the political. The political absolutely have a role to play, but perhaps not here. Their role will come later as you are moving things along and as the council moves things along, having heard from the people what that should be in detail. I think you have the big pieces. The detail will come in the council. I wondered about that and about what your thoughts would be on it. Maybe that is just offering up what I have heard as a focus.

The point was made about aligning political folks and their hesitancy, if you will. How do we assure them? This amendment is a really strong way to do that, namely, to ensure that this council will never overshadow their bilateral or their relationships with government. That is critical. This is about heart. This is about people. This is about healing. It is about all of us — not just Indigenous people but everybody.

I would be happy to hear your reactions. Sorry. That was very long.

J'aimerais vous faire part de quelque chose, puis j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Avant d'être nommée au Sénat, j'étais directrice universitaire du Centre national de collaboration pour la santé autochtone, il y a près de 20 ans. Nous avons fait face à bon nombre des défis que vous avez mentionnés ce soir. Nous étions apolitiques, mais nous avions des représentants techniques de l'APN, de l'ITK et du RNM. Nous avions de très bons techniciens venant de divers secteurs et divers domaines. Je comprends ce à quoi vous êtes confrontés. Des organisations politiques nous ont dit qu'elles avaient besoin d'être représentées. Cela m'a fait chaud au cœur d'entendre Michael DeGagné dire qu'on penchait davantage vers un comité technique. C'est vraiment difficile de faire travailler ensemble des politiciens et des techniciens. Les politiciens vous devanceront chaque fois, et vous ne pouvez rien faire — du moins, c'est ce que j'ai constaté.

En vous écoutant parler ce soir, je me suis rendu compte de certaines choses que j'ai entendues dans d'autres témoignages. Parfois, le but est déjà là. L'objectif est d'aider les survivants et de mettre en avant le cadeau qu'ils nous ont fait en racontant leurs histoires. Il en a été question dans le rapport de la commission. L'un des appels est fondé là-dessus. Il y a une contradiction entre les expériences coloniales qui se poursuivent encore aujourd'hui. Cela a un rôle à jouer. Avec la réconciliation, nous ne sommes pas seuls. Nous sommes des partenaires et des personnes. Nous sommes nombreux dans ce bateau, si vous voulez.

On met également l'accent sur l'éducation et la guérison. C'est vraiment ce qui nous intéresse. Nous cherchons à réparer une relation qui est longue, ancienne et extraordinairement complexe. Si notre but est de guérir cette relation et si nous nous concentrons sur ces choses, cela nous éloigne de la sphère politique. Les politiciens ont un rôle à jouer, c'est certain, mais peut-être pas ici. Leur rôle viendra plus tard, à mesure que vous ferez avancer les choses et que le conseil fera avancer les choses, après avoir entendu les gens expliquer en détail ce que cela devrait être. Je pense que vous avez les grandes lignes. Les détails seront présentés au conseil. Je me demandais ce que vous en pensiez. Il s'agit peut-être simplement de présenter ce que j'ai entendu.

On a parlé de mettre au diapason les politiciens et leurs hésitations, si vous voulez. Comment pouvons-nous les rassurer? Cet amendement est un excellent moyen de le faire, c'est-à-dire de veiller à ce que le conseil n'éclipse jamais les relations bilatérales ou les relations avec le gouvernement. C'est essentiel. C'est une question de cœur. C'est une question de personnes. C'est une question de guérison. Cela nous concerne tous, pas seulement les Autochtones, mais tout le monde.

Je serais heureuse d'entendre vos réactions. Désolée. C'était très long.

Mr. DeGagné: You are quite right. At the end of the day, this is all about healing. That is what reconciliation is. Without our partners — that is, if we just have Indigenous people there — it is like one hand clapping, right? We need all who are going to be involved together.

A lot of reconciliation is happening right now. This council is not going to manufacture reconciliation or own it. All we're going to be doing is catching people doing things right and showing other Canadians what is possible. At the same time, we'll show where the gaps are and where institutions, governments and individuals can do more. All of that is part of the healing. Integral to that is the relationships that we have and the dialogue that we create through this council.

The Chair: Thank you, Senator Greenwood. Sorry to keep moving on, but still there is quite a list here.

Senator D. Patterson: Thank you.

Dr. DeGagné, and others, but to you in particular, what you said about getting away from being political and being a political organization struck me. You talked about healing, as did Senator Greenwood. That really got my attention.

Looking at your report, it called on the council, the commission, to oversee government programs, policies and laws relating to Aboriginal peoples and to report to Parliament. That seems to me to be very political. In the bill before us, we have the same kind of thing, namely, monitoring policies and programs of the Government of Canada which, again, would seem to be an interface with political bodies. Should that stuff be stripped out so that we can focus on what you said are the priorities of ordinary people?

Of course, we also have political organizations nominating and getting the right to nominate directors as well. I am just wondering and trying to think about the implications of what you said. I think you said that if you could go back 18 months, you would maybe reconsider how it looked. Is there a way of streamlining this to move in the direction that you have recommended and take out some of that stuff? President Obed has clearly said, "This is our turf on the Inuit-Crown Partnership table. We're feeling threatened by the bill." Should we strip some of that stuff out and focus on the important things that everyone has been talking about around this table? I am just thinking out loud here. How do we act on what you have just said?

M. DeGagné : Vous avez tout à fait raison. Au bout du compte, il s'agit de guérison. Voilà ce qu'est la réconciliation. Sans nos partenaires — c'est-à-dire s'il n'y a que des Autochtones —, c'est comme si nous demandions à un manchot d'applaudir, n'est-ce pas? Nous avons besoin de tous ceux qui vont participer ensemble.

Il y a beaucoup de réconciliation en ce moment. Ce conseil ne va pas fabriquer la réconciliation ou en être propriétaire. Tout ce que nous allons faire, c'est prendre les gens qui font bien les choses et montrer aux autres Canadiens ce qui est possible. En même temps, nous montrerons où sont les lacunes et où les institutions, les gouvernements et les particuliers peuvent en faire plus. Tout cela fait partie de la guérison. Nos relations et le dialogue que nous créons par l'entremise de ce conseil en font partie intégrante.

Le président : Merci, sénatrice Greenwood. Désolé, mais il nous faut avancer, car la liste est encore longue.

Le sénateur D. Patterson : Merci.

Monsieur DeGagné et d'autres, mais je m'adresse à vous en particulier, ce que vous avez dit au sujet du fait de ne plus être une organisation politique m'a frappé. Vous avez parlé de guérison, tout comme la sénatrice Greenwood. Cela a vraiment attiré mon attention.

Dans votre rapport, vous demandez au conseil, à la commission, de surveiller les programmes, les politiques et les lois du gouvernement concernant les peuples autochtones et de faire rapport au Parlement, ce qui me semble très politique. Dans le projet de loi qui nous occupe, on retrouve le même genre de surveillance des politiques et des programmes du gouvernement du Canada, ce qui semble être une interface avec les instances politiques. S'agirait-il de retirer ces éléments pour mieux nous occuper des priorités qui sont selon vous celles des gens ordinaires?

Bien sûr, il y a aussi des organisations politiques qui proposent et obtiennent le droit de nommer des administrateurs. Je me pose des questions et j'essaie de réfléchir aux répercussions de ce que vous avez dit. Je crois vous avoir entendu dire que si vous pouviez retourner 18 mois en arrière, vous pourriez peut-être revoir la situation. Y a-t-il moyen de simplifier les choses pour aller dans le sens que vous avez recommandé et éliminer certains de ces éléments? Le président Obed a clairement dit : « C'est notre territoire qui est en jeu à la table du partenariat entre les Inuits et la Couronne. Nous nous sentons menacés par le projet de loi. » Devrions-nous nous débarrasser de certaines choses pour nous concentrer sur celles qui sont importantes et dont tout le monde parle autour de cette table? Je réfléchis à voix haute. Comment allons-nous donner suite à ce que vous venez de dire?

Mr. DeGagné: Mitch said it well. This is not a regulatory body. There are no powers here to enforce or force the government to do something that we believe is in the best interests of reconciliation. We can only shine a light on it.

This mirrors the sentiment and some of the language that came out of the Truth and Reconciliation Commission. I think it was envisioned originally that this was just going to be a big stick and that the whole purpose of this body was to oversee what the government was doing and to wag a finger or make sure they did things better, but over the course of the last six years that we have been working on this in one form or another, that is not where this has emerged. What has emerged is to say that we shine a light on what governments — plural — are doing and leave it to Canadians to hold people to account or to applaud people where appropriate for their actions on reconciliation. It is not regulatory.

Let's assume we could go back and strip this out and say that we won't take a hard look at what the government is doing. That might be seen as contrary to the spirit of the TRC's recommendation. It might also be seen by others as letting a lot of government work off the hook. So I think we want it to be clear — based on the amendment that Senator Audette was alluding to — and perhaps we can make it clearer that our job here is to shine a light on everyone and what they are doing. That said, this is not an organization that wants to insert itself between rights holders and government. There is no intention of that, nor is there any capacity to do that. That is not what this core group will do. I think maybe that is the way to get at it.

Senator D. Patterson: What you are saying might be spelled out in the bill — it may be in the preamble — to clarify, if clarification is needed.

Mr. DeGagné: Yes.

Senator D. Patterson: It seems to me that is what might be behind the concerns of President Obed, whom I pay attention to, considering the region I represent. No doubt, as we get closer to clause-by-clause consideration of the bill, Inuit Tapiriit Kanatami, or ITK, might even have amendments, as they often do. But it seems to me that what you have just said needs to be spelled out somewhere, somehow. I am just thinking out loud here right now. Thank you very much.

Mr. DeGagné: A comment in the preamble sounds like a good idea.

The Chair: That brings us to the end of this panel, which is complete. I thank all of our witnesses for joining us today.

M. DeGagné : M. Case l'a bien dit. Il ne s'agit pas d'un organisme de réglementation. Le projet de loi ne contraint nullement le gouvernement à poser un geste qui serait à notre avis dans l'intérêt de la réconciliation. Nous ne pouvons que faire la lumière là-dessus.

Cela reflète le sentiment et certains propos tenus par la Commission de vérité et réconciliation. Je pense qu'on avait prévu au départ que ce serait simplement un gros bâton et que sa seule raison d'être était de surveiller ce que le gouvernement faisait et de le secouer au besoin pour qu'il s'y prenne mieux. Or, il n'en est rien. En fait, ce qui est ressorti des six dernières années où nous avons travaillé sur cette question sous une forme ou une autre, c'est que nous nous contentons de faire la lumière sur ce que font les gouvernements — au pluriel —, en laissant aux Canadiens le soin de les obliger à rendre des comptes ou de les applaudir, le cas échéant, pour leurs gestes en faveur de la réconciliation. Ce n'est pas réglementé.

Supposons que nous puissions revenir en arrière, supprimer cette disposition et dire que nous n'allons pas examiner de près ce que fait le gouvernement. Cela pourrait être considéré comme contraire à l'esprit de la recommandation de la Commission de vérité et réconciliation. D'autres penseront peut-être aussi qu'on laisse le gouvernement s'en tirer à bon compte. Je pense donc que nous voulons que les choses soient claires — comme le veut l'amendement auquel la sénatrice Audette faisait allusion. Ainsi, il s'agirait de préciser que notre travail consiste à faire la lumière sur les actions de tous les intervenants. Cela dit, ce n'est pas une organisation qui veut s'immiscer entre les ayants droit et le gouvernement. Nous n'avons ni l'intention ni la capacité de le faire. Ce n'est pas ce que fera ce groupe de base. Je pense que c'est peut-être la façon de procéder.

Le sénateur D. Patterson : Ce que vous dites pourrait être précisé dans le projet de loi — peut-être dans le préambule — pour que ce soit clair au besoin.

M. DeGagné : Oui.

Le sénateur D. Patterson : Il me semble que c'est ce qui pourrait être à l'origine des préoccupations du président Obed, qui mérite toute mon attention, surtout compte tenu de la région que je représente. Il ne fait aucun doute qu'à l'approche de l'étude article par article du projet de loi, l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, pourrait même avoir des amendements à proposer, comme c'est souvent le cas. Mais il me semble que ce que vous venez de dire doit être précisé quelque part, d'une façon ou d'une autre. Je ne fais que réfléchir à voix haute en ce moment. Merci beaucoup.

M. DeGagné : Un commentaire dans le préambule semble être une bonne idée.

Le président : Cela nous amène à la fin de ce groupe de témoins. Je remercie tous nos témoins de leur présence parmi nous.

As I mentioned before, I ask everyone to please keep the microphones away from your face, and keep exchanges as brief as possible. Due to time limitations, each senator will have five minutes to ask a question and receive an answer. Priority goes to committee members and then other colleagues. I ask witnesses to provide any outstanding answers in writing before the end of the week.

I would now like to introduce our second panel of witnesses: from the First Nations Tax Commission, Manny Jules, Chief Commissioner, and from the National Indigenous Economic Development Board, Dawn Madahbee Leach, Chairperson. Thank you both for joining us today.

Our witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes each, to be followed by a question-and-answer session with the senators. To help keep us on time and ensure equity for all, when we reach the four-minute mark in your time, I will hold up this sign to let you know that there is a minute left so that I do not have to cut anyone off.

I now invite Chief Commissioner Jules to give his opening remarks.

Manny Jules, Chief Commissioner, First Nations Tax Commission: Honourable senators, good evening. My name is Manny Jules, and I am the Chief Commissioner of the First Nations Tax Commission, one of the three institutions created by the First Nations Fiscal Management Act, better known as the FMA. I was also chief of the Kamloops Indian Band from 1984 to 2000. Thank you for this opportunity to appear as a witness before this committee as part of your examination of Bill C-29, the National Council for Reconciliation Act.

As one of the Truth and Reconciliation Commission's Calls to Action, I am pleased to see the government's decision to enact legislation to make the creation of the national council a reality. The establishment of a permanent, adequately funded, non-political, Indigenous-led organization to advance reconciliation is something all Canadians can and should support. I think we all agree that given Canada's history of colonization, there is much that needs reconciling. However, I'm going to limit my comments to the economic component of reconciliation because I think it provides an important message about how to bring about reconciliation in all dimensions.

Let me say that economic reconciliation is more than just writing a cheque. It must ultimately restore to First Nations the tools and decision-making powers they need to attract investment and participate fully in Canada's economy. Many First Nations are poor today because, in the past, other people

Comme je l'ai déjà mentionné, je demande à tout le monde de garder les micros écartés du visage et d'être le plus bref possible dans les échanges. En raison des contraintes de temps, chaque sénateur disposera de cinq minutes pour poser une question et recevoir une réponse. La priorité est accordée aux membres du comité, puis aux autres collègues. Je demande aux témoins de fournir par écrit, avant la fin de la semaine, toute réponse demeurée en suspens.

J'aimerais maintenant vous présenter notre deuxième groupe de témoins, soit Manny Jules, commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des premières nations, et Dawn Madahbee Leach, présidente du Conseil national de développement économique des Autochtones. Merci à vous deux de vous être joints à nous aujourd'hui.

Nos témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes chacun, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénateurs. Pour nous aider à respecter le temps alloué et à garantir l'équité pour tous, lorsque nous atteindrons la limite de quatre minutes de votre temps, je lèverai cette affiche pour vous faire signe qu'il vous reste une minute afin que je n'aie pas à interrompre qui que ce soit.

J'invite maintenant le commissaire en chef Jules à faire sa déclaration préliminaire.

Manny Jules, commissaire en chef, Commission de la fiscalité des premières nations : Honorables sénateurs, bonsoir. Je m'appelle Manny Jules et je suis le commissaire en chef de la Commission de la fiscalité des premières nations, l'une des trois institutions créées par la Loi sur la gestion financière des premières nations. J'ai également été chef de la bande indienne de Kamloops de 1984 à 2000. Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant le comité dans le cadre de votre examen du projet de loi C-29, Loi sur un conseil national pour la réconciliation.

Je me réjouis de la décision du gouvernement d'adopter une loi pour faire de la création du conseil national une réalité, d'autant plus qu'elle est conforme à l'un des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. L'établissement d'une organisation permanente, adéquatement financée, apolitique et dirigée par les Autochtones pour faire progresser la réconciliation est quelque chose que tous les Canadiens peuvent et devraient appuyer. Je pense que nous convenons tous que, compte tenu de l'histoire de la colonisation du Canada, il y a beaucoup de choses à réconcilier. Cependant, je vais limiter mes commentaires au volet économique de la réconciliation, car je crois qu'il s'agit d'un message important sur la façon de réaliser la réconciliation dans toutes ses dimensions.

Permettez-moi de dire que la réconciliation économique veut dire bien plus qu'émettre un simple chèque. En fin de compte, elle doit redonner aux Premières Nations les outils et les pouvoirs décisionnels dont elles ont besoin pour attirer des investissements et participer pleinement à l'économie

thought they could make decisions on our behalf, better than we could for ourselves. Many people thought we could not be trusted to go into business or take out a mortgage. As a result, they felt they had to protect us by making it impossible for us to do that. This is the kind of thinking that led to decades of underinvestment in First Nations lands, and the underinvestment has meant poverty, homelessness and hopelessness for many of us. That is the kind of thinking that has left us powerless in our own lands. We had people second-guessing us every step of the way. This was the opposite of self-determination.

For true reconciliation, we need to restore not just the land but the powers and authorities necessary to make that land productive. That's what I call economic reconciliation, and economic reconciliation is a necessary condition for self-determination. Economic reconciliation means providing First Nations with our own revenue-raising powers under conditions where we can exercise them freely.

If we are going to measure our progress towards reconciliation, we need to consider the following: First is the availability and growth potential of First Nation own-source revenues. Second is the extent to which those revenues are not encumbered or potentially encumbered by other government agencies. Third should be our ability to apply those revenues according to our own priorities and in our own way. In short, does our revenue authority line up with our responsibilities and jurisdictions? For example, can we use these revenues to improve our ability to respond to economic opportunities? It will allow us to respond, as my father used to say, at the speed of business. Can we apply these revenues to protecting our land base and supporting our ability to ensure our children are educated in our culture?

These questions are why I have advocated so strongly to establish the FMA. I knew it would provide revenues that could not easily be clawed back. I knew it would allow us to apply these revenues to our priorities without anyone else's oversight. I also knew that was the key to economic reconciliation, self-determination and prosperity.

To conclude, I strongly believe that reconciliation must include economic reconciliation. We cannot achieve full recognition of reconciliation without removing the legacy of colonialism that has left us unable to participate fully in the economy. The First Nations Fiscal Management Act institutions have been doing this successfully for almost 20 years, and there

canadienne. De nombreuses Premières Nations sont pauvres aujourd'hui parce que, par le passé, d'autres personnes pensaient qu'elles pouvaient prendre des décisions en notre nom, mieux que nous ne pouvions le faire pour nous-mêmes. Beaucoup de gens pensaient qu'on ne pouvait pas nous faire confiance pour nous lancer en affaires ou obtenir un prêt hypothécaire. Par conséquent, ils ont estimé qu'ils devaient nous protéger en nous empêchant de nous y mettre. C'est le genre de raisonnement qui a mené à des décennies de sous-investissement dans les terres des Premières Nations, et ce sous-investissement a entraîné la pauvreté, l'itinérance et le désespoir pour bon nombre d'entre nous. C'est le genre de raisonnement qui nous a laissés impuissants sur nos propres terres. Des gens nous ont remis en question à chaque étape. C'était le contraire de l'autodétermination.

Pour une véritable réconciliation, nous devons restaurer non seulement la terre, mais aussi les pouvoirs et les autorités nécessaires pour la rendre productive. C'est ce que j'appelle la réconciliation économique, et la réconciliation économique est une condition nécessaire à l'autodétermination. La réconciliation économique consiste à donner aux Premières Nations leurs propres pouvoirs de générer des recettes dans des conditions où nous pouvons les exercer librement.

Si nous voulons mesurer nos progrès vers la réconciliation, nous devons tenir compte de ce qui suit : premièrement, la disponibilité et le potentiel de croissance des revenus autonomes des Premières Nations; deuxièmement, la mesure dans laquelle ces recettes ne sont pas grevées ou potentiellement grevées par d'autres organismes gouvernementaux; troisièmement, nous devrions être en mesure d'utiliser ces recettes selon nos propres priorités et comme nous l'entendons. En bref, notre pouvoir en matière de revenu correspond-il à nos responsabilités et à nos compétences? Par exemple, pouvons-nous utiliser ces revenus pour améliorer notre capacité de saisir les occasions économiques? Cela nous permettra de réagir, comme disait mon père, au rythme des affaires. Pouvons-nous utiliser ces revenus pour protéger notre assise territoriale et veiller à ce que nos enfants soient éduqués dans notre culture?

Ces questions sont la raison pour laquelle j'ai préconisé avec autant de vigueur l'adoption de la Loi sur la gestion financière des premières nations. Je savais qu'elle générerait des recettes qu'il ne serait pas facile de grever. Je savais qu'elle nous permettrait d'appliquer ces recettes à nos priorités sans la surveillance de qui que ce soit. Je savais aussi que c'était la clé de la réconciliation économique, de l'autodétermination et de la prospérité.

En conclusion, je crois fermement que la réconciliation doit comprendre la réconciliation économique. Nous ne pouvons pas parvenir à une pleine reconnaissance de la réconciliation sans éliminer le legs du colonialisme qui nous a empêchés de participer pleinement à l'économie. Les institutions visées par la Loi sur la gestion financière des premières nations réussissent à

is much more to do. For this reason, the first board of directors must ensure that the national council monitors our progress and advocates for measures that advance and improve economic reconciliation.

As my ancestors wrote to Prime Minister Wilfred Laurier in 1910, by working together, we can make one another great and good.

Thank you very much.

The Chair: Thank you, Chief Commissioner Jules. I will now invite Ms. Madahbee Leach to give her opening remarks.

Dawn Madahbee Leach, Chairperson, National Indigenous Economic Development Board: [*Indigenous language spoken*]

Meegwetch and thank you for inviting me to speak with you today about Bill C-29 regarding the National Council for Reconciliation Act.

I'm speaking today as chair of the National Indigenous Economic Development Board, a ministerial-appointed, non-political organization mandated to provide advice and guidance to the federal government on all aspects of Indigenous economic development.

Reconciliation will not be complete until economic reconciliation is achieved and Indigenous peoples in Canada achieve socioeconomic parity.

The effects of colonialism have been devastating to the social and physical health of our communities. One of its most nefarious objectives was the deliberate exclusion of Indigenous peoples from sharing in the wealth of this country.

A year ago, the National Indigenous Economic Strategy for Canada was released. This document is the result of a historic collaboration amongst more than 25 national Indigenous economic organizations. The strategy provides government, corporate Canada and all institutions and all people in this country with a coherent vision to guide Indigenous economic inclusion from coast to coast to coast.

The creation of a national council for reconciliation is a great first step in holding Canada accountable for progress on reconciliation. The very essence of reconciliation must inspire Indigenous and non-Indigenous peoples to transform Canadian society so that future generations can live and thrive together. To better embrace economic reconciliation, our board recommends that representation from the national Indigenous economic organizations be included. The voices of survivors, women, youth and the 2SLGBTQIA+ community must also be included

le faire depuis près de 20 ans, et il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi le premier conseil d'administration doit veiller à ce que le conseil national surveille nos progrès et préconise des mesures qui favorisent et améliorent la réconciliation économique.

Comme mes ancêtres l'ont écrit au premier ministre Wilfrid Laurier en 1910, en travaillant ensemble, nous pouvons nous faire mutuellement grands et bons.

Merci beaucoup.

Le président : Merci, commissaire en chef Jules. J'invite maintenant Mme Madahbee Leach à faire sa déclaration préliminaire.

Dawn Madahbee Leach, présidente, Conseil national de développement économique des Autochtones : [*Mots prononcés en langue autochtone*]

Meegwetch et merci de m'avoir invitée à vous parler aujourd'hui du projet de loi C-29, Loi prévoyant la constitution d'un conseil national de réconciliation.

Je m'adresse à vous aujourd'hui en ma qualité de présidente du Conseil national de développement économique des Autochtones, un organisme apolitique nommé par le ministre qui a pour mandat de fournir des conseils et des directives au gouvernement fédéral sur tous les aspects du développement économique des Autochtones.

La réconciliation ne sera pas complète tant qu'il n'y aura pas de réconciliation économique et que les peuples autochtones du Canada n'auront pas atteint la parité socioéconomique.

Les effets du colonialisme ont été dévastateurs pour la santé sociale et physique de nos collectivités. L'un de ses objectifs les plus infâmes a été l'exclusion délibérée des peuples autochtones du partage des richesses de ce pays.

Il y a un an de la parution de la Stratégie économique nationale pour les Autochtones du Canada. Ce document est le fruit d'une collaboration historique entre plus de 25 organisations économiques autochtones nationales. La stratégie fournit au gouvernement, aux entreprises canadiennes et à toutes les institutions et à tous les Canadiens une vision cohérente pour guider l'inclusion économique des Autochtones d'un océan à l'autre.

La création d'un conseil national pour la réconciliation est une première étape importante pour tenir le Canada responsable des progrès réalisés en matière de réconciliation. L'essence même de la réconciliation doit inspirer les peuples autochtones et non autochtones à transformer la société canadienne afin que les générations futures puissent vivre et s'épanouir ensemble. Pour mieux favoriser la réconciliation économique, notre conseil recommande que les organisations économiques autochtones nationales soient représentées. Les voix des survivantes, des

in a meaningful way to help inform Indigenous and Western approaches to reconciliation efforts.

The responsibility of the national council for reconciliation should extend beyond monitoring and reporting on the progress made on measurable outcomes, including in relation to TRC Call to Action Number 55. It must also include monitoring and reporting on the full implementation of the UN Declaration Act. The *United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples* establishes a universal framework of minimum standards for the survival, dignity and well-being of the Indigenous peoples of the world and provides an effective framework for industry and business to establish respectful relationships and work collaboratively with Indigenous peoples. Most importantly, corporations and governments must respect the right of free, prior and informed consent.

Finally, I draw your attention to the leadership role that the First Nations University of Canada is taking to monitor the implementation of the 107 Calls to Economic Prosperity found within the National Indigenous Economic Strategy. Companies and organizations are already beginning to share their reconciliation work with the university. Call to Economic Prosperity 79 in the strategy specifically says:

Establish and empower an Indigenous Institute to collect and govern Indigenous data about population, businesses, lands, and resources. This Institute will monitor and measure implementation of these Calls to Economic Prosperity.

The responsibilities of the national council for reconciliation and of the First Nations University should be seen as complementary. The two institutions should bring forward a mutual work plan specific to monitoring research, policies and progress associated with implementing the TRC Calls to Action, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples and the Calls to Economic Prosperity contained within the National Indigenous Economic Strategy.

The TRC was clear that establishing constructive, mutually beneficial relationships and partnerships with Indigenous communities will contribute to community economic growth, improve community health and well-being and ensure sustainability, all of which will ultimately benefit Indigenous peoples and all Canadians.

femmes, des jeunes et de la communauté 2ELGBTQIA+ doivent également être incluses de façon significative pour aider à éclairer les approches autochtones et occidentales des efforts de réconciliation.

La responsabilité de la Commission de vérité et réconciliation devrait aller au-delà de la surveillance et de la production de rapports sur les progrès réalisés à l'égard de résultats mesurables, y compris en ce qui concerne l'appel à l'action n° 55 de la commission. Elle doit également comprendre la surveillance de la mise en application intégrale de la Loi sur la Déclaration des Nations unies et la production de rapports à ce sujet. La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones établit un cadre universel de normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones du monde et fournit un cadre efficace permettant à l'industrie et aux entreprises d'établir des relations respectueuses et de travailler en collaboration avec les peuples autochtones. Mais surtout, les sociétés et les gouvernements doivent respecter le droit au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Enfin, j'attire votre attention sur le rôle de leadership que joue l'Université des Premières Nations du Canada pour surveiller la mise en œuvre des 107 appels à la prospérité économique qui se trouvent dans la Stratégie économique nationale pour les Autochtones. Les entreprises et les organisations commencent déjà à communiquer à l'université l'information sur leur travail de réconciliation. L'appel à la prospérité économique 79 de la stratégie dit précisément :

Créer et habiliter un institut autochtone pour recueillir et gérer les données sur la population, les entreprises, les terres et les ressources des Autochtones. Cet institut surveillera et mesurera la mise en œuvre de ces appels à la prospérité économique.

Les responsabilités du Conseil national de réconciliation et de l'Université des Premières Nations devraient être considérées comme complémentaires. Les deux institutions devraient présenter un plan de travail commun portant expressément sur le suivi de la recherche, des politiques et des progrès associés à l'application des appels à l'action de la CVR — la Commission de vérité et réconciliation —, de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et des appels à la prospérité économique contenus dans la Stratégie économique nationale pour les Autochtones.

La CVR a dit clairement que l'établissement de relations et de partenariats constructifs et mutuellement avantageux avec les communautés autochtones contribuera à la croissance économique des communautés, améliorera leur santé et leur bien-être et assurera leur pérennité. Tout cela sera bénéfique, en fin de compte, pour les peuples autochtones et tous les Canadiens.

Many thanks for the opportunity to speak with you today on this important topic. I look forward to any questions you may have. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you, Ms. Madahbee Leach. We'll now open the floor to questions from senators.

Senator Arnot: Thank you to the witnesses for coming today.

While both witnesses have been very clear and concise about what they want — there's not a lot of ambiguity there — one of the things I'm hearing is that you would like to see economic reconciliation placed in the mandate of this council so that it can be measured. If it isn't in the mandate, it won't get measured. If it doesn't get measured, it won't get done. That's basically what I'm hearing. You need that lens because poverty, or lack of prosperity, is really at the heart of what's gone wrong in the relationship between Indigenous people and non-Indigenous people in Canada. I don't really have a question, so I'll just say that I think I've heard what you've said. If you want to amplify and make it clearer to me, please do so.

Ms. Leach: If I may, I wish to re-emphasize the importance of the economic lens, because I and many others I work with are strong believers that when you address the economic issues, that helps you address the social and cultural issues that our people face today. Of course, that can help support the healing that I heard the first panel talk about today. I really feel that that economic lens is really critical to this work.

Mr. Jules: In 1927, when Mackenzie King was the Prime Minister of this country, a piece of legislation known as Bill C-56 was introduced to take away our fiscal powers. That piece of legislation made us forever dependent on the federal government to build anything in our community — whether it be infrastructure or homes — and look after our own families and children and send our own children to school. If we're going to have an independent body dealing with reconciliation, if it doesn't deal in some way with and measure economic outcomes, it would do a disservice to all Indigenous people. I'm a survivor of the Kamloops Indian residential school. That institution was also put in place to take away our language, history and culture. When we look at reconciliation, we cannot look at these issues in isolation from one another. It cannot be just the social policy approach to dealing with all of these very important issues. As a matter of fact, the more First Nations get involved with the economy, the more we can begin to look after ourselves and the more we can make greater contributions to the federation as a whole.

Senator Arnot: Thank you.

Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de vous parler de cet important sujet. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions. *Meegwetch.*

Le président : Merci, madame Madahbee Leach. Passons maintenant aux questions des sénateurs.

Le sénateur Arnot : Merci aux témoins d'être là.

Bien que les deux témoins aient dit clairement et avec concision ce qu'ils veulent — il n'y a pas beaucoup d'ambiguïté —, l'une des choses que j'entends, c'est que vous voudriez que la réconciliation économique soit inscrite dans le mandat du conseil afin qu'elle puisse être mesurée. Ce qui n'est pas dans le mandat ne sera pas mesuré et ce qui ne sera pas mesuré ne sera pas réalisé. C'est essentiellement le message que je reçois. Vous avez besoin de cette perspective parce que la pauvreté, ou le manque de prospérité, est vraiment au cœur de ce qui a mal tourné dans la relation entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada. Je n'ai pas vraiment de question. Je dirai simplement que je crois avoir compris votre propos. Si vous voulez étoffer et me rendre la chose plus claire, n'hésitez pas à le faire.

Mme Leach : Si vous me le permettez, je voudrais insister de nouveau sur l'importance de la perspective économique, car moi-même et bien des gens avec qui je travaille croyons fermement que s'occuper des questions économiques aide à régler les problèmes sociaux et culturels actuels de notre peuple. Bien sûr, cela peut contribuer à la guérison dont j'ai entendu le premier groupe de témoins parler aujourd'hui. Je crois vraiment que cette perspective économique est essentielle à ce travail.

M. Jules : En 1927, lorsque Mackenzie King était premier ministre du Canada, une mesure législative, le projet de loi C-56, a été présentée pour nous retirer nos pouvoirs financiers. Cette mesure a fait en sorte que nous dépendions à jamais du gouvernement fédéral pour construire la moindre chose dans notre communauté — qu'il s'agisse d'infrastructures ou de maisons —, pour nous occuper de nos propres familles et de nos enfants et pour envoyer nos enfants à l'école. Un organisme indépendant qui s'occuperait de la réconciliation sans s'intéresser d'une façon ou d'une autre aux résultats économiques et sans les mesurer nuirait à l'ensemble des peuples autochtones. Je suis un survivant du pensionnat indien de Kamloops. Cette institution a aussi été mise en place pour nous enlever notre langue, notre histoire et notre culture. Dans notre façon d'aborder la réconciliation, nous ne pouvons pas examiner ces questions isolément les unes des autres. Il ne faut pas se limiter à la politique sociale pour aborder toutes ces questions très importantes. En fait, plus les Premières Nations participent à l'économie, plus elles peuvent se prendre en charge et contribuer à la fédération dans son ensemble.

Le sénateur Arnot : Merci.

Senator Coyle: Thank you so much, Mr. Jules, and thank you to Ms. Madahbee Leach. Both of you are really bright lights in Canada. The work that you've both been doing and your leadership in economic development is just exemplary. It's good to have you here.

I really appreciate you reminding us. As Senator Arnot said, I think we hear you. Clearly, we need to be not just measuring poverty. We want to be measuring people moving out of poverty, and one of the best ways to move out of poverty is to be economically active, as you have pointed out.

The other aspect of what this council is meant to do is shine a light on those bright spots across our country. Who's connected to those bright spots? You are. Many of them, you've helped foster. Why would we not create some language in this bill — not to hold it up — that acknowledges the importance of that?

Mr. Jules and Ms. Madahbee Leach, both of you could maybe answer this question. We hear that the voices of people working in economic development are important along with the other voices that you have mentioned. You're actually good examples of organizations that are non-political. That's what this council wants to be. There are probably some things we can learn from you. You've also talked about relationships with other organizations such as universities — the First Nations University — and the role they could play. Is there anything else you want to mention to us today about other regional- or national-level Indigenous organizations that you think will be critical for this council to have relationships with?

Ms. Leach: I just wanted to add that in the National Indigenous Economic Strategy, we really emphasize the need for our own institutions in different areas. We really feel that more progress is made when we have our own Indigenous-led institutions. I really wish we could say that you need to include our national institution on Indigenous education. I really wish we could say that you could include our national institution on supporting family and childcare. I wish we could say we have a national institution on Indigenous health services. These are some of the things that are stated in our strategy that we need, and those are the types of institutions that would be appropriate to bring forward to bring those kinds of lenses and that expertise. What I find is that when we have such institutions, we're able to — I heard the earlier discussion — bring on the technical people to make some things happen in these various sectors. Fortunately for us, we do have a group of national Indigenous organizations in various economic sectors, so that's what has helped lead economic development in Canada. There's still a lot more work to do, but for sure, developing our own institutions is a real need right now because we know we could do the job

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup, monsieur Jules, et merci à Mme Madahbee Leach. Vous êtes tous les deux de grandes lumières qui éclairent le Canada. Le travail que vous faites tous les deux et votre leadership en matière de développement économique sont tout simplement exemplaires. Nous sommes heureux de vous accueillir.

Je vous remercie vraiment de ce rappel. Comme le sénateur Arnot l'a dit, nous comprenons votre message. De toute évidence, il ne suffit pas de mesurer la pauvreté. Nous voulons mesurer la population qui échappe à la pauvreté, et l'un des meilleurs moyens d'échapper à la pauvreté, c'est l'activité économique, comme vous l'avez souligné.

Le conseil doit aussi braquer les projecteurs sur les éléments positifs un peu partout au Canada. Quels sont ceux qui sont liés à ces éléments positifs? Vous êtes du nombre. Dans bien des cas, vous y avez contribué. Pourquoi ne pas ajouter au projet de loi — sans pour autant en retarder l'adoption — un passage qui reconnaisse l'importance de cet aspect?

Monsieur Jules et madame Madahbee Leach, vous pourriez peut-être tous les deux répondre à la question. On nous dit que la voix de ceux qui travaillent dans le domaine du développement économique est importante, tout comme les autres voix dont vous avez parlé. Vous êtes en fait de bons exemples d'organisations non politiques. C'est ce que le conseil veut être. Vous pouvez probablement nous apprendre certaines choses. Vous avez aussi parlé des relations avec d'autres organisations comme les universités — l'Université des Premières Nations — et du rôle qu'elles pourraient jouer. Avez-vous autre chose à ajouter au sujet d'autres organisations autochtones régionales ou nationales avec lesquelles, selon vous, il sera essentiel que le conseil entretienne des relations?

Mme Leach : J'ajouterais simplement que, dans la Stratégie économique nationale pour les Autochtones, nous insistons vraiment sur la nécessité d'avoir nos propres institutions dans différents domaines. Nous avons vraiment l'impression que les progrès sont plus marqués lorsque nous avons nos propres institutions dirigées par des Autochtones. Je voudrais vraiment que nous puissions dire que vous devez inclure notre institution nationale en matière d'éducation autochtone. Et notre institution nationale chargée du soutien à la famille et des services de garde. Je voudrais pouvoir dire que nous avons une institution nationale chargée des services de santé aux Autochtones. Ce sont là certaines des institutions signalées comme nécessaires dans notre stratégie, et ce sont les types d'institutions qu'il conviendrait de créer pour apporter les perspectives et les compétences voulues. Je constate que, lorsque nous avons de telles institutions, nous sommes en mesure — j'ai entendu la discussion précédente — de faire appel à des techniciens pour faire bouger les choses dans ces divers secteurs. Heureusement pour nous, nous avons un groupe d'organisations autochtones nationales dans divers secteurs économiques, ce qui a aidé à orienter le développement

better than any other organization or institute when they're Indigenous-led. They really do make a difference.

Senator Coyle: Thank you.

Mr. Jules: Indigenous-led doesn't mean exclusively Indigenous. On my commission, we have three non-Native representatives, and they fully function as part of the commission. As a matter of fact, their voices are critical in bringing legitimacy to the issues that we're facing. Their support is incredibly important because we have to reach out and work with many non-Native groups, like the Canadian Taxpayers Federation and others across the country. They're our bridge to dealing with those issues. I fully support non-Native representation on the commission. I think it's absolutely important. This country is made up of many people, and we have to be able to build those bridges.

One of the other aspects that I find very important is the educational component. We have to be able to influence, right from kindergarten through university, a new understanding of thinking Indigenous and bringing Indigenous thought to all of the educational institutions. That can only be led by Indigenous folk.

One of the other aspects that I think is critically important for the commission to look at is international aspects. I work with the Maori in the South Island of New Zealand. When you look at international issues and how they're dealing with reconciliation, I think that's an important component of the work that has to happen in the future. It isn't just about New Zealand. It's about Australia and about looking at the experiences in the United States and throughout the Americas.

The Chair: Thank you, Mr. Jules.

Senator LaBoucane-Benson: When I look at the Calls to Action and the work of the TRC, the economic development reconciliation wasn't really a part of the work that they did — not that they didn't think it was important, but they were really grounding it in the testimony of the survivors, particularly around residential schools and what the intergenerational effects were. I'm thrilled to hear that there are calls to economic prosperity and that there's a report. I was just looking at it on my phone and thinking, "I have to read this."

What I'm really curious about, though, is where the data for this measurement would come. I wonder if we would have to build structures or projects around collecting this data. First, Mr. Jules — it's nice to see you again, by the way — how do

économique au Canada. Il reste encore beaucoup de travail à faire, mais il est certain que le développement de nos propres institutions est un besoin réel en ce moment, parce que nous savons que nous pourrions faire le travail mieux que n'importe quelle autre organisation ou institut parce qu'elles sont dirigées par des Autochtones. C'est un facteur déterminant.

La sénatrice Coyle : Merci.

M. Jules : Dirigé par des Autochtones ne signifie pas exclusivement autochtone. Ma commission compte trois représentants non autochtones. Ils font partie intégrante de la commission. En fait, leur voix est essentielle pour donner un caractère légitime à notre façon d'aborder les problèmes. Leur soutien est extrêmement précieux, car nous devons tendre la main à de nombreux groupes non autochtones, comme la Fédération canadienne des contribuables et d'autres groupes partout au Canada, et travailler avec eux. Ils nous aident à régler les problèmes. J'appuie sans réserve la représentation non autochtone au sein de la commission. Elle est d'une importance absolue. Notre pays est composé de bien des gens et nous devons être en mesure de construire des ponts.

L'un des autres aspects que je trouve très importants, c'est le volet pédagogique. Nous devons être en mesure d'inculquer, de la maternelle à l'université, une nouvelle compréhension de la pensée autochtone et d'apporter la pensée autochtone à tous les établissements d'enseignement. Cela ne peut être fait que par des Autochtones.

L'un des autres aspects qui, à mon avis, revêtent une importance cruciale pour la commission, ce sont les aspects internationaux. Je travaille avec les Maoris de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande. Dans l'étude des enjeux internationaux et des diverses façons d'aborder la réconciliation, c'est un élément important du travail qui doit se faire à l'avenir. Il ne s'agit pas seulement de la Nouvelle-Zélande. Il y a aussi l'Australie et ce qui se fait aux États-Unis et dans l'ensemble des Amériques.

Le président : Merci, monsieur Jules.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Lorsque je regarde les appels à l'action et le travail de la Commission de vérité et réconciliation, je me dis que la réconciliation en matière de développement économique ne faisait pas vraiment partie de ce travail. Non pas qu'elle n'y attachait pas d'importance. Mais cette commission s'appuyait sur les témoignages des survivants, particulièrement en ce qui concerne les pensionnats et leurs effets intergénérationnels. Je suis ravie d'entendre qu'il y a des appels à la prospérité économique et qu'il y a un rapport. Je l'ai regardé sur mon téléphone et je me suis dit que je devais lire ce rapport.

Néanmoins, je me demande vraiment d'où viendraient les données permettant de mesurer les progrès. Faudrait-il mettre en place des structures ou des projets pour recueillir ces données? Tout d'abord, monsieur Jules — c'est un plaisir de vous revoir,

you envision that data collection happening so that we truly understand what is going on around resource revenues, economic development and innovation in Canada with First Nation, Métis and Inuit people?

Mr. Jules: Well, we did have a statistical institution that, unfortunately, didn't function and was taken away. I think that has to be looked at. Maybe the Senate could look at that whole issue of having an Indigenous-led statistical institute. One of the things that we had to work around because that institution is no longer part of the FMA is to create that capacity within the fiscal institutions themselves, and that's under Bill C-45.

It's critically important to have measurements that we can look at not only in terms of measuring poverty but also in terms of measuring economic development and growth. The only way you can do that is by having the institutions that can stand up to the federal and provincial institutions that are in place now.

Senator LaBoucane-Benson: That's awesome.

Ms. Leach: If I may add, I wanted to draw your attention to the fact that the National Indigenous Economic Development Board produces a national Indigenous Economic Progress Report. We have issued three reports. They're located on our website. It's sort of like an Indigenous state of the nation report. We are coming out with our fourth report later this year. It measures the income, education and employment levels of Indigenous people, as well as well-being and economic well-being. We look at all of these kinds of measures. We've been producing this report since 2012, so we'd like to draw your attention to it. In there, we compare our stats to Canadian education stats, income and employment levels. We also have distinctions-based data included in that report as well. I just wanted to bring your attention to that.

I also wanted to mention the OECD report on linking Indigenous people to regional economies. There's a good wealth of information in that report, and it's filled with recommendations for the Canadian government on supporting Indigenous engagement in regional economies. You can find both of those reports on our website.

Senator LaBoucane-Benson: Before I was at the Senate, I advised on a project by the Auditor General of Alberta who was looking into the economic participation and contribution of Indigenous people in Alberta. It was found to be in the billions per year. Is any other province or territory doing that? Is that rolled up in your work as well, Ms. Leach?

soit dit en passant —, comment envisagez-vous la collecte de données afin que nous comprenions vraiment ce qui se passe en ce qui concerne les revenus tirés des ressources, le développement économique et l'innovation au Canada avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits?

M. Jules : Nous avons une institution statistique qui, malheureusement, ne fonctionnait pas et qui a été supprimée. Il faut réfléchir à ce problème. Le Sénat pourrait peut-être examiner toute la question de la création d'un institut de la statistique dirigé par des Autochtones. Une façon de contourner le problème, puisque cette institution ne relève plus de la Loi sur la gestion financière, consiste à créer cette capacité au sein des institutions financières elles-mêmes, et c'est ce que prévoit le projet de loi C-45.

Il est extrêmement important d'avoir des mesures que nous pouvons examiner non seulement pour quantifier la pauvreté, mais aussi pour évaluer le développement et la croissance économiques. La seule façon d'y arriver, c'est d'avoir des institutions capables de tenir leur bout face aux institutions fédérales et provinciales déjà en place.

La sénatrice LaBoucane-Benson : C'est génial.

Mme Leach : Si vous me le permettez, j'attirerai votre attention sur le fait que le Conseil national de développement économique des Autochtones produit un rapport national sur les progrès économiques des Autochtones. Nous avons publié trois rapports. Ils se trouvent sur notre site Web. C'est un peu comme un rapport sur l'état des nations autochtones. Nous publierons notre quatrième rapport cette année. Le rapport mesure le revenu, le niveau des études et le niveau d'emploi des Autochtones, ainsi que le bien-être et la prospérité économique. Nous examinons toutes ces mesures. Nous produisons ce rapport depuis 2012. Nous tenons donc à le signaler. Nous comparons nos statistiques aux données canadiennes sur l'éducation, le revenu et les niveaux d'emploi. Ce rapport contient également des données fondées sur les distinctions. Je voulais simplement attirer votre attention là-dessus.

J'ajouterais un mot au sujet du rapport de l'OCDE sur le lien entre les peuples autochtones et les économies régionales. C'est une mine de renseignements, et il contient de nombreuses recommandations à l'intention du gouvernement du Canada pour appuyer la participation des Autochtones aux économies régionales. Vous trouverez ces deux rapports sur notre site Web.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Avant d'être nommée au Sénat, j'ai été consultante pour un projet de l'auditeur général de l'Alberta. Il s'agissait d'étudier la participation et la contribution des Autochtones à l'économie en Alberta. Cela représente des milliards de dollars par année. D'autres provinces ou territoires font-ils un travail semblable? Ces données sont-elles reprises dans vos travaux, madame Leach?

Ms. Leach: Yes. Atlantic Canada has produced a similar report, as has Manitoba, so we have three provincial reports. I know that others are looking at developing similar reports that show the actual Indigenous expenditures in those provinces and the contributions that are made. Oftentimes, people don't realize that when Indigenous economies and communities progress, so do the regions around them. I think that's an important point to make.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you.

Senator Hartling: Thank you to the witnesses for being with us tonight. Your wisdom is really important, especially around economic reconciliation. Certainly, it would be empowering and absolutely needs to be included.

You started to talk a bit, Mr. Jules, about other countries and some of the examples that maybe we could learn from. Maybe both of you can speak about that. You started to speak about New Zealand. Are there some examples that could fit into this national council for reconciliation that we might think about or learn about?

Mr. Jules: Absolutely. This is part of answering one of the other senator's queries about the work that we're also doing, and that's reaching out and working with the Bank of Canada, the Bank of New Zealand, the National Australia Bank, the Federal Reserve Bank in Minneapolis-St. Paul and the Federal Reserve Bank of St. Louis. We've convinced all of those banking institutions to begin taking Indigenous economic issues to heart and as part of their statistical base. I think that's critically important because right now we're not even part of the measurement of our economic potential.

We learned early through COVID that when the federal government was rolling out many programs that there weren't any for Indigenous people, so we undertook that analysis. We found out that our corporations within the communities that we work generate some \$17 billion on an annual basis. The land assessments that we work with are now in the range of \$15 billion. The amount of economic clout that First Nations have is substantial, and that's only going to grow. You have to be able to measure that.

When you look at international issues, one of the things that we're doing is partnering with Thompson Rivers University and the University of Canterbury. That will be formalized in July. We're also reaching out and working with a number of partners in both Australia and the United States. When we do meet, we look not only at the economic potential that we have but also at breaking down trade barriers and telling stories about one another and what we've had to overcome. That could be easily

Mme Leach : Oui. Le Canada atlantique a produit un rapport semblable, tout comme le Manitoba. Nous avons trois rapports provinciaux. Je sais que d'autres envisagent de produire des rapports semblables qui mettent en évidence les dépenses réelles des Autochtones dans ces provinces et les contributions qu'ils y apportent. Il arrive souvent qu'on ne prenne pas conscience du fait que, lorsque les économies et communautés autochtones progressent, les régions où elles se trouvent en profitent. C'est un point important à souligner.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci.

La sénatrice Hartling : Je remercie les témoins d'être parmi nous ce soir. Votre sagesse compte beaucoup, surtout en ce qui concerne la réconciliation économique. Certainement, cette réconciliation serait habilitante et il faut absolument en tenir compte.

Monsieur Jules, vous avez commencé à parler d'autres pays et d'exemples dont nous pourrions peut-être nous inspirer. Vous pourriez peut-être nous en parler tous les deux. Vous avez commencé à parler de la Nouvelle-Zélande. Y a-t-il des éléments qui pourraient être intégrés à ce conseil national pour la réconciliation et auxquels nous pourrions réfléchir ou dont nous pourrions prendre connaissance?

M. Jules : Absolument. Cela répond en partie à l'une des questions d'un autre sénateur au sujet du travail que nous faisons également, c'est-à-dire communiquer et travailler avec la Banque du Canada, la Bank of New Zealand, la National Australia Bank, la Federal Reserve Bank de Minneapolis-St. Paul et la Federal Reserve Bank de St. Louis. Nous avons convaincu toutes ces institutions bancaires de commencer à prendre à cœur les questions économiques autochtones et à les intégrer à leur base statistique. C'est d'une importance cruciale parce qu'à l'heure actuelle, il n'est même pas tenu compte de notre potentiel économique dans les mesures.

Au début de la pandémie de COVID-19, nous avons appris que, lorsque le gouvernement fédéral mettait en œuvre de nombreux programmes, il n'y avait rien pour les Autochtones. Nous avons donc entrepris cette analyse. Nous avons découvert que nos entreprises dans les communautés où nous travaillons rapportent quelque 17 milliards de dollars par année. Les évaluations foncières avec lesquelles nous travaillons sont maintenant de l'ordre de 15 milliards de dollars. Le poids économique des Premières Nations est considérable, et il ne fera que croître. Il faut pouvoir en tenir compte dans les mesures.

Quant aux enjeux internationaux, nous travaillons en partenariat avec l'Université Thompson Rivers et l'Université de Canterbury. Cela sera officialisé en juillet. Nous travaillons également avec un certain nombre de partenaires en Australie et aux États-Unis. Lorsque nous nous réunissons, nous nous intéressons non seulement à notre potentiel économique, mais aussi à l'élimination des entraves au commerce et nous discutons de nos expériences, des obstacles qu'il a fallu surmonter. Cela

translated to part of the mandate of the reconciliation commission because, in order to solve the issues, we have to be able to look at not only ourselves but also our other relatives that have been colonized in much the same way.

Senator Hartling: Do you have anything to add, Ms. Leach?

Ms. Leach: Yes. For years, I've been watching the progress of reconciliation in Australia, the work that they've done and the fact that they host on their website reconciliation action plans of the various companies and institutions in that country. I've always felt that it's really a great exercise to have that, where you publish publicly the reconciliation action plans.

I know they were struggling with measuring the progress and verifying the progress made, but they've been starting to do that kind of work there. I think it's so important, because one of the things they said was that there was a bit of a competition starting to happen. A company wanted to do a better reconciliation action plan than others, and it has really changed a good part of the landscape there when there's a concerted effort and you have a national organization there that is responsible for measuring that progress.

I'm really looking forward to what we can have with this organization moving forward. I think it can only benefit all of Canada.

Senator Hartling: Thank you.

The Chair: I should remind our witnesses as well that if you don't get a chance to complete an answer this evening, as we're on a bit of a tight time limit here, certainly feel free to provide any additional information in writing.

Senator D. Patterson: I'm just delighted to see this panel tonight. Senator Coyle said it well about the leadership you both have shown, and this same committee is soon going to be helping you make a giant leap forward when we consider Bill C-45, I believe.

I want to ask you about a direction we got from the interim directors of the council, who basically told us tonight that they believe that there is a very strong need to continue progress in healing and to build up the survivors. I think Ms. Madahbee Leach answered this, but I wonder if I could ask Mr. Jules briefly. What is the link between healing and the need for restoring power and authority to make land profitable and move people out of poverty? What's the link between those economic development efforts and healing your people?

pourrait facilement se retrouver dans le mandat de la Commission de réconciliation parce que, pour régler les problèmes, nous devons être en mesure d'examiner non seulement ce qui se passe chez nous, mais aussi chez d'autres peuples qui ont été colonisés à peu près de la même façon que nous.

La sénatrice Hartling : Quelque chose à ajouter, madame Leach?

Mme Leach : Oui. Pendant des années, j'ai observé les progrès de la réconciliation en Australie, le travail que ce pays a accompli. Elle héberge sur son site Web des plans d'action de réconciliation des diverses entreprises et institutions. J'ai toujours pensé que c'était une excellente initiative que de publier les plans d'action pour la réconciliation.

Les Australiens avaient du mal à mesurer et à vérifier les progrès réalisés, mais ils ont commencé à faire ce genre de travail. C'est très important, car ils ont souligné entre autres choses qu'il commençait à y avoir de l'émulation. Les entreprises cherchent à élaborer un meilleur plan d'action que les autres pour la réconciliation, et cela a vraiment changé une bonne partie du paysage là-bas parce qu'il y a un effort concerté et qu'une organisation nationale est chargée de mesurer les progrès.

J'ai vraiment hâte de voir ce que nous pourrions faire avec cette organisation à l'avenir. Cela ne peut qu'être avantageux pour l'ensemble du Canada.

La sénatrice Hartling : Merci.

Le président : Je dois rappeler aux témoins que, s'ils n'ont pas la possibilité de terminer une réponse, puisque le temps nous est compté, ils ont toute liberté de nous fournir après coup des renseignements supplémentaires par écrit.

Le sénateur D. Patterson : Je suis ravi d'accueillir ces témoins ce soir. La sénatrice Coyle a fort bien fait remarquer le leadership dont vous avez tous les deux fait preuve, et ce même comité va bientôt vous aider à faire un pas de géant en étudiant le projet de loi C-45, je crois.

Voici une question au sujet d'une orientation qui nous a été proposée par les membres intérimaires du conseil. Ce soir, ils nous ont dit en somme qu'il leur semble absolument nécessaire de poursuivre les progrès en matière de guérison et de renforcer les capacités des survivants. Mme Madahbee Leach a répondu à cette question, mais j'oserais demander à M. Jules de nous donner brièvement son opinion lui aussi. Quel est le lien entre la guérison et la nécessité de rétablir le pouvoir et l'autorité pour rendre les terres rentables et enrayer la pauvreté? Quel est le lien entre ces efforts de développement économique et la guérison de votre peuple?

Mr. Jules: You only need to look at my community in Kamloops where the 215 were found a couple of years ago this month. One of the commitments of the federal government was to provide funding for a healing lodge in my community. Well, the federal government and the provincial governments, for every dollar that we collect in tax revenue, they collect seven, and we're going to be committed to building a healing centre based on a program from the federal government. In the long term, we would be able to manage that ourselves if we had the jurisdiction that the federal and provincial governments have right now. So there's a direct link in my community, and you can find it over and over again right across this country. If we have the jurisdiction, if our jurisdiction is restored, we are going to be able to look after ourselves, and healing is a very important component of that. If you don't have a good, sound mind, you're not going to be able to deal with the multitude of issues that we're going to be facing in the future.

Senator D. Patterson: Thank you.

Now, this is to both of you. I look in the bill, and I don't see anything about what you've been calling "economic reconciliation." There is a reporting requirement on the minister to make an annual report comparing educational and income attainments of Indigenous and non-Indigenous persons, but most of the goals of the council are related to reconciliation and social indicators. Here's my question: Should we not try to find a place in this bill to recognize and spell out the critical importance of economic reconciliation? I know there was a proposed amendment in the other place, as we call it, and one MP said that they didn't understand what "economic reconciliation" meant, and it was defeated. Should there not be a place in this important new law for the goal of economic reconciliation? What would your advice be?

Ms. Leach: Of course, as you can see by the comments that I provided, I think economic reconciliation is critical to helping with our healing process going forward, because I think it's only our people who can really make a difference in the healing. Sometimes the best way is to help people regain their sense of who they are and be proud of their community. When we see the communities that are progressing economically, we see, clearly, that they're able to invest in their own people and they're able to build the cultural programming that we don't get funding for. They're able to help with the supports that especially the survivors of residential schools don't normally receive. They are able to invest in these kinds of supports if they're generating revenues that can help them address a lot of the economic shortfalls and also support better education. We don't have enough funds in place to help all of our youth go to post-secondary institutions, but economic development can help address a lot of those economic shortfalls.

M. Jules : Il suffit de penser à ma collectivité de Kamloops, où, il y a quelques années, on a retrouvé en mai les restes de 215 enfants. L'un des engagements du gouvernement fédéral était de financer un pavillon de ressourcement dans ma collectivité. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux touchent des recettes fiscales de 7 \$ pour chaque dollar que nous percevons, et nous allons nous engager à construire un centre de ressourcement grâce à un programme du gouvernement fédéral. À long terme, nous serions en mesure de gérer cela nous-mêmes si nous avons la compétence que possèdent actuellement les gouvernements fédéral et provinciaux. Il existe donc un lien direct dans ma communauté, et vous pouvez le constater à maints endroits dans tout le pays. Si nous avons la compétence, si notre compétence est rétablie, nous serons en mesure de nous prendre en charge nous-mêmes, et la guérison est un élément très important de cette démarche. Sans un esprit sain et solide, impossible d'affronter la multitude de problèmes qui seront les nôtres à l'avenir.

Le sénateur D. Patterson : Merci.

Ma question s'adresse à vous deux. Je ne trouve dans le projet de loi rien qui se rapporte à ce que vous appelez la « réconciliation économique ». Le ministre doit présenter un rapport annuel comparant les niveaux de scolarité et de revenu des Autochtones et des non-Autochtones, mais la plupart des objectifs du conseil sont liés à la réconciliation et aux indicateurs sociaux. Voici ma question : ne devrions-nous pas essayer d'insérer dans le projet de loi une disposition pour reconnaître et préciser l'importance cruciale de la réconciliation économique? Un amendement a été proposé à l'autre endroit, comme nous l'appelons, et un député a dit qu'il ne comprenait pas ce que signifiait « réconciliation économique ». L'amendement a été rejeté. L'objectif de réconciliation économique ne devrait-il pas figurer dans cette nouvelle loi importante? Qu'en pensez-vous?

Mme Leach : Bien sûr, comme mes propos le confirment, j'estime que la réconciliation économique est essentielle si nous voulons faciliter notre processus de guérison, parce que, selon moi, seuls nos gens peuvent vraiment faire progresser la guérison. Parfois, la meilleure façon est d'aider les gens à retrouver leur identité et à être fiers de leur communauté. Lorsque nous voyons les communautés qui progressent sur le plan économique, nous constatons clairement qu'elles sont en mesure d'investir dans leur propre population et de créer les programmes culturels pour lesquels nous n'obtenons pas de fonds. Elles sont en mesure d'apporter une aide que les survivants des pensionnats indiens ne reçoivent pas normalement. Elles peuvent investir dans ce genre de soutien si elles génèrent des revenus qui leur donnent les moyens d'aider à combler une grande partie des lacunes économiques et à soutenir une meilleure éducation. Nous n'avons pas suffisamment de fonds pour aider tous nos jeunes à fréquenter des établissements postsecondaires, mais le développement économique peut aider à combler bon nombre de ces lacunes économiques.

Senator D. Patterson: Thank you.

The Chair: Very quickly, Mr. Jules?

Mr. Jules: Obviously, the reason I'm here is to advocate that the legislation encompass economic reconciliation.

Senator D. Patterson: Thank you.

Senator Audette: To the witness, Manny Jules, we don't age. It was many, many moons ago. It's good to hear the two witnesses. For me, it's wisdom and knowledge, the brother and sister.

At the same time, it's good that we have this discussion because it's how we want to read and understand and interpret it in French or English. It says that it's supposed to monitor all sectors of Canadian society and all governments in Canada. If it's not clear enough that it's including economic reconciliation, let's put it in there. I don't know because this is my first experience, but Mr. Jules, you were there when this commission was debated as a bill many moons ago. I'm sure we were not comfortable with it, but today we call you and we welcome you as an expert.

Where I want to go is that we want to create something. We're not sure, but you can help us. You went through that, and today you're helping us to make better decisions through your knowledge or what you have in your mandate. What about a memorandum of understanding, an MOU? Your organization is created by a federal act. Why don't we create an official link between this council and your commission to make sure that there is a dialogue and data exchange and so on?

I don't see you.

Mr. Jules: I'm here, Michèle. It's good to see you, though.

One of the things I want to make sure of is that I'm clear on the support for the establishment of the commission. I think it's absolutely critical for the future of this country and the well-being of this country, both in its soul and — as Ethel Blondin said many years ago, we have to be able to look in the mirror of this country and see ourselves, and this is going to help achieve that. I'm not opposed to MOUs at all.

Senator Audette: Or something else if you want it.

Mr. Jules: That's right. Having an explicit statement about economic reconciliation makes sure that it's front and centre. In my view, you can't get to dealing with all of the myriad of social policy issues without having economic reconciliation, and that's why Dawn and I are here to reinforce that message. We're not

Le sénateur D. Patterson : Merci.

Le président : Très rapidement, monsieur Jules?

M. Jules : De toute évidence, je suis ici pour soutenir que le projet de loi doit englober la réconciliation économique.

Le sénateur D. Patterson : Merci.

La sénatrice Audette : Je dirai au témoin Manny Jules que nous ne vieillissons pas. C'était il y a bien des lunes. Je suis heureuse d'entendre les deux témoins. Pour moi, ils sont la sagesse et la connaissance, le frère et la sœur.

En même temps, il est bon que nous ayons cette discussion parce que c'est la façon dont nous voulons lire la loi, la comprendre et l'interpréter en français ou en anglais. Le texte dit que le conseil est censé surveiller tous les secteurs de la société canadienne et tous les gouvernements au Canada. Si ce n'est pas assez clair pour inclure la réconciliation économique, ajoutons cette précision. Je ne sais pas trop, car c'est ma première expérience, mais monsieur Jules, vous étiez là lorsqu'on a discuté d'un projet de loi sur cette commission il y a des lunes. Je suis certaine que nous n'étions pas à l'aise avec ce qui était proposé, mais aujourd'hui, nous faisons appel à vous et nous vous souhaitons la bienvenue en tant qu'expert.

Ce que je veux dire, c'est que nous voulons créer quelque chose. Nous hésitons, mais vous pouvez nous aider. Vous êtes passé par là, et aujourd'hui, vous nous aidez à prendre de meilleures décisions grâce à vos connaissances ou à votre mandat. Un protocole d'entente est-il une possibilité? Votre organisation a été créée par une loi fédérale. Pourquoi ne pas établir un lien officiel entre ce conseil et votre commission pour s'assurer qu'il y a un dialogue et un échange de données, par exemple?

Je ne vous vois pas.

M. Jules : Je suis là, madame Audette. Heureux de vous revoir.

Une chose est certaine, et c'est que j'appuie clairement la création de la commission. C'est absolument essentiel pour l'avenir et pour le bien-être de notre pays, tant dans son âme que... Comme Ethel Blondin l'a dit il y a de nombreuses années, notre pays doit pouvoir se regarder dans le miroir et se voir tel qu'il est, et cela va nous aider à atteindre cet objectif. Je ne suis pas du tout contre les protocoles d'entente.

La sénatrice Audette : Ou quelque chose d'autre si vous le voulez.

M. Jules : C'est exact. Le fait d'avoir un énoncé explicite sur la réconciliation économique placerait cette notion au premier plan. À mon avis, on ne peut pas s'attaquer à la myriade d'enjeux de politique sociale sans une réconciliation économique, et c'est pourquoi Dawn Leach et moi sommes ici

asking for seats on the commission. We're advocating that it be part of its mandate.

Senator Audette: Thank you.

The Chair: Ms. Leach, do you have anything to add?

Ms. Leach: I want to thank you, senator, for your very kind comments. I fully support what — I still call him Chief Manny Jules — has stated and reiterated here.

We know that, again, economic reconciliation is huge and can really make a difference. We're seeing it in action, but it needs to be better supported going forward. We know that there needs to be that link, as I mentioned in my comments, with the National Indigenous Economic Strategy for Canada and the 107 Calls to Economic Prosperity. There is also the road map that the First Nations Financial Management Board developed, which is also very strong. It has a coherent vision that people can really follow here, and it would be important for that to be linked directly to this council as well so that it is a major part of it. What caused our poverty and caused the pain was taking away our economic power. We need to bring that back. It needs to be a part of it, because that is what we had and we still have. I think we're starting to exercise that now. But it is very, very difficult if we do not have a plan. I am really glad that this is something that all Canadians can get behind.

Senator Arnot: I want to have these two witnesses comment on economic reconciliation in this context: Within the last 60 days or so, at the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, we heard chiefs and First Nations entrepreneurs talk about the need for the federal government to guarantee loans so that those kinds of individuals, corporations or communities can invest in resource extraction, mining, oil, gas, et cetera. That idea has been around for some 20 years, but it has never gotten any traction here, and there is a lot of frustration. When you talk about economic reconciliation, there is something that the federal government could do perhaps in that vein, as I said. Some of the senators here on this committee heard the same evidence that I did. It seems to me that that is something. You cannot make a profit unless you can make an investment, a cash investment, to be part of a corporation or to own the corporation or be on the board of directors. I see a linkage between what you are saying today and what I heard at the Energy Committee, and I wonder if you could comment on that.

pour renforcer ce message. Nous ne demandons pas de sièges à la commission. Nous préconisons que cela fasse partie de son mandat.

La sénatrice Audette : Merci.

Le président : Madame Leach, quelque chose à ajouter?

Mme Leach : Je tiens à vous remercier, sénatrice, de vos très aimables propos. J'appuie entièrement ce que le chef Manny Jules — car je l'appelle encore chef — a affirmé et répété.

Nous savons que la réconciliation économique est une tâche énorme et qu'elle peut vraiment changer les choses. Elle est déjà amorcée, mais il faut mieux la soutenir à l'avenir. Nous savons qu'il doit y avoir un lien, comme je l'ai dit dans mes observations, avec la Stratégie économique nationale pour les Autochtones du Canada et les 107 appels à la prospérité économique. Il y a aussi la feuille de route élaborée par le Conseil de gestion financière des Premières Nations, qui est aussi très solide. Il a une vision cohérente que tous peuvent suivre, et il serait important que cela soit lié directement au conseil également pour qu'il en soit un élément important. C'est la perte de notre pouvoir économique qui a été la cause de tant de pauvreté et de souffrance. Nous devons rétablir ce pouvoir. Cet élément est indispensable, car nous avons ce pouvoir et l'avons toujours. Nous commençons à l'exercer. Mais c'est très, très difficile si nous n'avons pas de plan. Je suis très heureuse que tous les Canadiens appuient cette mesure.

Le sénateur Arnot : Je voudrais que les deux témoins disent un mot de la réconciliation économique dans le contexte suivant. Pendant une soixantaine de jours, le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a entendu des chefs et des entrepreneurs des Premières Nations parler de la nécessité que le gouvernement fédéral garantisse des prêts afin que les particuliers, les sociétés ou les collectivités puissent investir dans l'extraction des ressources, l'exploitation minière, le pétrole, le gaz et ainsi de suite. Cette idée existe depuis une vingtaine d'années, mais elle ne s'est jamais concrétisée, et l'exaspération est profonde. À propos de réconciliation économique, il y a quelque chose que le gouvernement fédéral pourrait peut-être faire dans ce sens, comme je l'ai dit. Certains des sénateurs qui siègent au comité ont entendu les mêmes témoignages que moi. Il me semble que c'est quelque chose d'important. On ne peut pas faire de profit à moins d'investir, d'investir des capitaux, pour faire partie d'une société, pour en être propriétaire ou pour siéger au conseil d'administration. Je vois un lien entre ce que vous dites aujourd'hui et ce que j'ai entendu au Comité de l'énergie, et je voudrais savoir ce que vous en pensez.

Ms. Leach: Sure. One of the things that has been a part of the legacy of colonialism was the fact that there's resource development taking place all around us, but our communities still are living in poverty.

Senator Arnot: Right.

Ms. Leach: Now we are seeing ways to become more involved in the economic development or that regional development that is taking place by becoming equity partners and owners and becoming members of the board of directors of some of these companies doing the work in our traditional territories. I really believe that there is a strong link there and that we have started to build good capacity to become involved in major players.

I really don't think that Canada, with its critical minerals plan, can move forward without the involvement of Indigenous people. In order to be able to provide the critical minerals that the world needs, Canada needs to be the first one to include and involve Indigenous people in this work in a more meaningful way, not just peripherally where we get some trinkets and beads — and that is jobs. Usually there are job objectives that are never met in a lot of these agreements. Equity ownership and the supports to become equity owners would be huge. But it will be important to be able to leverage capital at a reasonable cost as well, in order to make these. Having the supports and the advice behind our communities so that they are making informed decisions on these investments — so they are getting the best advice — is going to be really critical as well.

Mr. Jules: It is clear, because of the conflict in Russia and Ukraine, that Canada needs to look at its security, not only in terms of food security but energy security and working with the other, as they call it, the Five Eyes. It is critically important that First Nations be involved in resource development of any type. As a matter of fact, there won't be any resource development without First Nations' involvement.

To echo what Dawn was saying, and building on it, one of the things that I have been advocating provincially and federally is for a First Nations resource charge so that we would be able to benefit directly as governments, taking a share of what the federal and provincial governments would collect in terms of its own corporate tax approach. I look at taxation as a fundamental governmental power. That would put First Nations in place to be able to leverage those governmental powers to access long-term loans and to participate in a greater fashion.

When you look at reconciliation, I believe Canada is founded on what I call an extractive economy, and by that I mean that the federal and provincial governments could not extract the

Mme Leach : Bien sûr. C'est l'une des manifestations de ce que le colonialisme nous a légué : tandis qu'on exploite les ressources autour de nous, nous vivons toujours dans la pauvreté.

Le sénateur Arnot : Juste.

Mme Leach : Nous entrevoyons maintenant des moyens de participer davantage au développement économique ou au développement régional en devenant des partenaires financiers et des propriétaires et en devenant membres du conseil d'administration d'entreprises qui travaillent dans nos territoires traditionnels. Je crois vraiment qu'il y a là un lien fort et que nous avons commencé à bâtir une bonne capacité pour trouver notre place parmi les grands joueurs.

Je ne pense vraiment pas que le Canada, avec son plan visant les minéraux critiques, puisse aller de l'avant sans la participation des peuples autochtones. Pour être en mesure de fournir les minéraux critiques dont le monde a besoin, le Canada doit être le premier à faire participer les peuples autochtones à ce travail de façon plus significative, et pas seulement de façon périphérique, qui ne nous rapporte que des broutilles, et je songe ici aux emplois. Habituellement, il y a des objectifs d'emploi qui ne sont jamais atteints dans beaucoup de ces ententes. La participation au capital et les mesures de soutien pour devenir propriétaires seraient un gain énorme. Mais il sera important d'être en mesure de mobiliser des capitaux à un coût raisonnable également, afin de réaliser des investissements. Il sera également essentiel que nos collectivités aient le soutien et les conseils nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur ces investissements — afin qu'elles obtiennent les meilleurs conseils possible.

M. Jules : Il est clair que, en raison du conflit en Russie et en Ukraine, le Canada doit se préoccuper de sa sécurité non seulement alimentaire, mais aussi énergétique, et travailler avec les autres, le Groupe des cinq. Il est extrêmement important que les Premières Nations participent à la mise en valeur des ressources de tout type. En fait, il n'y aura pas d'exploitation des ressources sans la participation des Premières Nations.

Pour faire écho à ce que Dawn Leach a dit, et pour poursuivre dans le même ordre d'idées, l'une des choses que j'ai préconisées aux niveaux provincial et fédéral, c'est l'imposition d'une redevance sur les ressources des Premières Nations afin que nous puissions en bénéficier directement en tant que gouvernements, prendre une part de ce que les gouvernements fédéral et provinciaux percevaient au titre de leur propre impôt sur les sociétés. Je considère la fiscalité comme un pouvoir gouvernemental fondamental. Cela permettrait aux Premières Nations d'exercer leurs pouvoirs gouvernementaux pour obtenir des prêts à long terme et participer davantage.

Quant à la réconciliation, je crois que le Canada est fondé sur ce que j'appelle une économie extractive. Je veux dire par là que les gouvernements fédéral et provinciaux ne pourraient pas

resources that it claims today without putting First Nations on reserve lands and without dealing with the Inuit and the Métis in the same way.

Senator Arnot: Thanks very much.

The Chair: I do not have any other names on my list. Does anyone else wish to ask a question, or are we good? We are good. Thank you to our witnesses for joining us today. We appreciate your testimony. This meeting is now adjourned. Oh, Mr. Jules, yes?

Mr. Jules: I want to tell a little story. As I mentioned, I went to the Kamloops Indian Residential School, and one of my good friends wrote a poem, and it is called *Monster*, which is about the former residential school. In the poem, he talks about seeing the residential school, and ultimately he forgave the building for all of the harm that it caused him. He recognized that it was just a building, but it was the individuals who caused him harm.

This is something that is aspirational for all of us:

I was looking at a tall building with four stories
stories of hope
stories of dreams
stories of renewal
and stories of tomorrow

The Chair: Thank you for that, Mr. Jules. I met him last September on the National Day for Truth and Reconciliation. Amazing man. Thank you for that.

This meeting is now adjourned.

(The committee adjourned.)

extraire les ressources qu'ils revendiquent aujourd'hui sans placer les Premières Nations sur des terres de réserve et sans réserver le même sort aux Inuits et aux Métis.

Le sénateur Arnot : Merci beaucoup.

Le président : Je n'ai pas d'autres noms sur ma liste. Quelqu'un d'autre veut poser une question? Terminé? Il semblerait. Je remercie les témoins de s'être joints à nous aujourd'hui. Nous les remercions de leur témoignage. La séance est levée. Oh, monsieur Jules? Oui?

M. Jules : Je vais vous raconter une petite histoire. Comme je l'ai dit, je suis allé au pensionnat indien de Kamloops, et un de mes bons amis a écrit un poème intitulé *Monstre*, qui porte sur l'ancien pensionnat. Dans le poème, il dit qu'il a vu le pensionnat et que, au bout du compte, il lui a pardonné pour tous les torts qu'il lui a causés. Il a reconnu que ce n'était après tout qu'un bâtiment, mais ce sont des personnes qui lui ont fait du mal.

C'est une source d'inspiration pour tout le monde :

Je contempiais un grand bâtiment de quatre étages
Étages d'espoir
Étages de rêves
Étages de renouveau
Étages de lendemains

Le président : Merci, monsieur Jules. J'ai rencontré cet homme en septembre dernier, à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. C'est un homme incroyable. Merci.

La séance est levée.

(La séance est levée.)